

En marge des élections

L'U. C. C. et la politique — Les politiciens ne bâillonneront pas l'association professionnelle — Le cas de M. T.-D. Bouchard

L'association professionnelle agricole est indépendante des partis politiques; elle n'appuie aucun des clans qui se disputent le pouvoir; elle ne présente aucun candidat; elle ne prend part à aucune campagne électorale.

Mais l'U. C. C. ne peut se désintéresser de la vraie politique, celle qui a pour mission de diriger la société vers sa fin. Comme citoyens, nous voulons que le gouvernement du pays et de la province soit confié à une élite par l'intelligence, l'honnêteté et le dévouement au bien commun.

Seule l'expression libre du vote populaire peut nous donner une administration saine. Les élections ne devraient pas être une orgie de "télégraphes", de chantage, de menaces, d'achat de votes, de promesses et de boisons. C'est pourquoi l'U. C. C. a adhéré à la "Ligue de moralité publique", fondée à la suite du mandement de S. Em. le Cardinal Villeneuve sur le devoir électoral. Nous demandons à nos membres de donner leur influence et leur vote aux candidats qui obéissent aux ordonnances du Primat de l'Eglise canadienne.

Depuis sa fondation, l'U. C. C. a étudié tous les problèmes agricoles; elle a réclamé les réformes qui s'imposent pour restaurer notre agriculture; elle a élaboré un véritable programme de rénovation rurale. Plusieurs des mesures qu'elle a préconisées sont passées dans la législation fédérale et provinciale.

Quel que soit le parti au pouvoir à Ottawa et à Québec, nous continuerons à faire valoir les revendications de la classe agricole. Nous aiderons aux gouvernements à régler les problèmes les plus urgents: l'établissement des fils de cultivateurs, l'organisation de la vente des produits de la ferme, un crédit agricole efficace, la représentation de la classe agricole auprès des pouvoirs publics, etc. De plus en plus, les cultivateurs comprennent qu'ils doivent compter sur eux-mêmes et non sur les gouvernements pour rénover leur profession; les hommes publics savent qu'ils doivent désormais tenir compte des demandes de l'association professionnelle dans leur politique agricole.

Certains politiciens sont scandalisés d'entendre l'association professionnelle exprimer son opinion sur les questions de son ressort. Qu'ils nomment donc un seul problème agricole qui ne touche pas à la politique. Serions-nous des parias auxquels il serait interdit de discuter avec ces grands hommes les questions qui nous intéressent le plus?

Parce que nous avons réclamé des fonctionnaires agricoles parlant français dans notre province, un ministre conservateur fédéral, M. Robert Weir, a prétendu que notre association avait été créée et mise au monde pour embarrasser son gouvernement; n'en déplaît à ce personnage, qui ne compte plus guère, nous continuerons cette campagne.

Le semaine dernière, nous commentions un questionnaire envoyé à tous les candidats par un groupe de la jeunesse libérale; nous avons cru être en bonne compagnie pour réclamer la mise en vigueur de toutes les conclusions du rapport de la Commission Lapointe, surtout au point de vue électrification rurale. Les jeunes n'ayant pas d'intérêt personnel en jeu, n'ambitionnant pas de troquer leurs principes pour un portefeuille, peuvent se placer uniquement au point de vue de l'intérêt public.

M. T.-D. Bouchard, dans une causerie radiodiffusée, nous a servi un plat à sa manière; il nous a nié le droit d'exprimer notre avis sur les trois lois électriques passées à la dernière session, parce que c'est une question politique. Mais l'électrification rurale n'est-elle pas un des problèmes agricoles les plus importants? Et n'avons-nous pas droit à notre opinion autant que le nouveau ministre?

Au reste, quelle est l'opinion de M. Bouchard? Au lendemain de la publication du rapport Lapointe, il qualifiait ce document devant nous par une phrase digne du célèbre Cambonne... et qui ne peut être répétée dans un salon ou un journal. Quelques mois plus tard, il s'accommodait d'une législation qui mettait au rancart les principales recommandations du rapport Lapointe.

Un événement a bouleversé les conceptions de M. Bouchard. Quelques mois avant de devenir ministre, il s'exprimait devant nous encore, et devant plusieurs témoins qui vivent toujours, en des termes d'une extrême violence sur le compte de M. Taschereau. Il employait, pour qualifier celui-ci et son régime, des épithètes qu'il serait bien difficile d'imprimer.

Depuis quelques mois, M. Taschereau est devenu, selon M. Bouchard, le plus grand génie politique, le chef d'Etat le plus distingué de notre histoire. Décidément, l'association professionnelle ne peut concevoir la politique à la manière de M. Bouchard... Elle continuera à étudier les problèmes agricoles sans se demander si elle fait l'affaire des politiciens qui veulent tout rapetisser à leur taille.

Albert RIOUX

Le cardinal Villeneuve quitte Rome pour Paris

Son Eminence s'embarquera au Havre, le 26 — Son audience avec Pie XI — Le statut de l'Université Laval — Membre de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin

Rome, 19. (P.C.-Havas). — Le cardinal Villeneuve a quitté Rome ce matin pour Paris et s'embarquera au Havre le 26 novembre. Le prélat exprima au représentant de l'agence Havas sa satisfaction des résultats de son séjour à Rome. Il se montra particulièrement sensible à l'affection paternelle que lui témoignait le Pape au cours des audiences qu'il lui accorda. Après s'être vivement intéressé au voyage du cardinal en France et en Angleterre, il s'enquit de toutes les questions touchant à la vie catholique canadienne. "Sa Sainteté", dit le cardinal, m'a entretenu tout particulièrement de la formation du clergé, des conseils à donner aux prêtres, à qui il m'a chargé de donner sa bénédiction plus que spéciale, privilégiée.

L'action catholique retint également l'attention du Pape qui exprime l'espoir qu'il fonde en elle. "Espoir d'autant plus grand, dit le Pape, que nous en avons eu les fruits précieux". Il faut donc continuer la tâche entreprise, mais sans précipitation. Il faut du temps et de la persévérance. Le cardinal ajoute: "Citant une phrase de l'écrivain italien Alexandre Manzoni, le Pape dit qu'il faut d'abord rechercher moins la quantité que la qualité mais qu'il faut ensuite obtenir la quantité quand la qualité est bonne".

Le cardinal souligne qu'il est occupé de plusieurs questions importantes et qu'il obtint notamment du Pape l'approbation du statut de l'Université Laval à Québec, réformé d'après la constitution Deus Scientiarum Dominus. Nommé membre de l'Académie pontificale de Saint-Thomas d'Aquin, le cardinal tint à remercier le Pape de cette distinction.

En terminant, le cardinal dit combien il avait apprécié ses contacts avec les membres supérieurs et les professeurs des communautés religieuses et la joie que lui procurèrent les fêtes qui se déroulèrent en son honneur à l'église St-Marie-des-anges. "Je suis très content d'être venu à Rome m'imprégner de romanité et je me propose d'y revenir souvent car je considère que c'est utile".

A Rome, au cours de son séjour, le cardinal visita de nombreux membres du Sacré Collège, notamment les cardinaux Lépicié, Laurenti, Sbarretti, Bisleti. Il échangea également des visites avec le chargé d'affaires de Grande-Bretagne ainsi qu'avec celui de la France auprès du Saint-Siège et du Quirinal.

Troisième élection par acclamation

Iberville, 19. (C.P.) — M. Wilfrid Labelle, candidat de l'Action libérale nationale dans Iberville, s'est retiré aujourd'hui. M. Labelle perd donc son dépôt et assure une acclamation à son adversaire libéral, M. Lucien Lamoureux. Trois députés sortants sont donc élus par acclamation: MM. Lamoureux, Bercovitch, dans Montréal-Saint-Louis, et Turcotte, dans Richelieu.

Le plus grand drame d'hier: quelque six mille électeurs défranchisés, dans Montréal-Saint-Louis, et dont la plupart étaient déjà circoncis. La clique qui se scandalise apparemment de l'union Duplessis-Gouin qu'elle qualifie de morganatique aurait préféré un mariage taschereau avec riches caudeaux de noces des trusts.

A Saint-Hyacinthe le sort de M. Bouchard n'est plus que question de kilomètres-heure.

Faudra-t-il que notre procureur général ait recours au fameux article 98 pour empêcher M. Bouchard d'importer par-dessus la tête du sénateur Webster du charbon russe qui ne s'appellerait pas gallois?

Si M. Bouchard dit de M. Taschereau qu'il ampère, M. Taschereau s'écriera: "Watt!"

Maisonneuve ne voudra plus de la lumière à Arc? quand?

Il y a dans le bas du fleuve un député Bouchard, qui n'est pas Teddy, mais qui parle, comme lui, du mariage de l'âne avec le cheval, à propos de l'entente Duplessis-Gouin, et qui craint qu'il en naisse une mule. Ce spécialiste en agriculture feint d'ignorer ce que tout le public sait: que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des ânes en politique, et même des ânes satisfaits d'eux-mêmes, qui font les beaux parce qu'ils portent sur leur dos les reliques de leur parti. Reliques, ça veut parfois dire "les restes". Dans le cas présent, c'est ce que porte ce député. Et il les porte en terre.

Les discours de tel politicien grandiloquent sont de si haut bouquet que les connaisseurs disent: "Ils ont de la bouillotte".

Le Grincheux

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE
Tous les électeurs de Saint-Louis défranchisés... Des centaines de religieux privés de leur droit de citoyens dans toute la province

Par l'élection par acclamation de M. Peter Bercovitch, que ses adversaires disent frauduleuse, tous les électeurs de son comté sont volés de leur droit de vote — Par ailleurs, des lettres de supérieurs de communautés ne cessent de nous parvenir de toutes les parties de la province, dénonçant une conspiration ourdie pour tromper leur bonne foi et les priver de leurs privilèges de citoyens

COMMENT LA LOI AUTORISE LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

M. Peter Bercovitch a été élu hier par acclamation — "et par fraude", ajoutent les partisans de MM. Duplessis et Gouin. Ils prennent même des précautions pour justifier leur prétention.

La grande semaine électorale semble donc commencer sous d'heureux auspices: d'un seul coup les quelque six mille électeurs de Saint-Louis sont privés de leur droit de vote, sont, à toutes fins pratiques, défranchisés.

Voilà un exemple frappant. Mais il y a d'autres cas de défranchissement systématique. Le Devoir ne se trompait pas quand il parlait vendredi dernier d'une conspiration probable pour priver les religieux des communautés de prêtres et de frères de leur droit de suffrage.

Hier nous donnions de nouveaux détails. Depuis les lettres n'ont cessé de nous arriver de toutes les parties de la province.

De ces lettres citons quelques passages sans cependant exposer leurs auteurs en révélant leur identité à la vindicte des taschereau-tistes.

Un religieux des Cantons de l'Est nous écrit:

L'article du Devoir à propos des religieux privés de leur droit de vote m'a intéressé, car nous sommes ici neuf religieux enseignants victimes du même truc.

Au commencement de la semaine dernière, je me suis informé auprès du secrétaire de la ville s'il était possible de faire inscrire ceux de mes collègues qui sont ici depuis les mois d'août. C'est alors que j'ai appris que mon nom, ni celui d'aucun de mes collègues n'apparaissent sur la liste électorale provinciale.

Consulté à ce sujet, l'officier rapporteur du comté m'a laissé entendre que si je m'étais présenté avant le jeudi soir (le 7 novembre) il eût été possible de rectifier l'erreur. MAIS ON S'ETAIT BIEN GARDE DE DONNER CE RENSEIGNEMENT A TEMPS...

De la région du Lac-Saint-Jean nous recevons cette courte note: "Toute ma communauté a été victime de la subite abolition d'une coutume, comme vous le savez si bien. Je félicite le Devoir d'avoir été

le premier à mentionner cette omission". Des Cantons de l'Est encore nous parvient la lettre suivante:

Nous avons lu avec le plus grand intérêt votre article paru dans le Devoir du 15 novembre ayant pour titre: Grand nombre de religieux seraient privés de leur droit de vote le 25 novembre.

Vous demandez des renseignements de la part des victimes de cette défranchisation systématique. Nous nous empressons de vous en fournir, pour ce qui nous concerne.

Il est bien vrai qu'en 1931 le gouvernement a semblé s'organiser pour connaître les votes des religieux. A l'Académie Commerciale de Québec, deux polls étaient établis dont un spécialement pour les frères. Ici... les frères n'ont pu voter en 1931, leurs noms n'étant pas sur les listes. Quelque temps après l'élection, un fonctionnaire est passé pour prendre les noms; ils lui ont été donnés avec cette remarque: "Cette fois, j'espère qu'ils paraîtront sur les listes à la prochaine élection".

Nous sommes donc ici quinze respectables citoyens, comme vous le dites, qui grâce à une organisation savamment machinée, ne pourront faire valoir leurs droits de citoyen. Pour quel crime?

Nous sommes donc ici quinze respectables citoyens, comme vous le dites, qui grâce à une organisation savamment machinée, ne pourront faire valoir leurs droits de citoyen. Pour quel crime?

Vos tout dévoués,

Plusieurs religieux font observer qu'on leur a dénié le droit de faire inscrire eux-mêmes leurs subordonnés. C'est là, comme on dit vulgairement, que l'on voit sortir le chat

du sac, car la loi est formelle à ce sujet. On lit au chapitre XX du Statut XXI, George V, article VII, ce qui suit:

QUICONQUE CONSTATE QUE LE NOM DE QUELQUE PERSONNE NE SE TROUVE PAS SUR UNE LISTE ALORS QUE CETTE PERSONNE A LES QUALITES REQUISES POUR ETRE ELECTEUR OU A ETE INSCRIT SUR UNE LISTE ALORS QUE CETTE PERSONNE N'A PAS LES QUALITES REQUISES POUR ETRE ELECTEUR, PEUT DEPOSER A CE SUJET AU BUREAU DE LA COMMISSION UNE SEMBLABLE DEMANDE PAR ECRIIT ET SOUS SERMENT OU IL ATTESTE QUE, A SA CONNAISSANCE PERSONNELLE, LE NOM QU'IL DEMANDE DE FAIRE INSCRIRE SUR OU DE RAYER DE LA LISTE EST CELUI D'UNE PERSONNE QUI A OU N'A PAS, SELON LE CAS, LE DROIT DE SUFFRAGE.

Nous avons cité textuellement l'article y compris la faute de français: inscrire sur ou rayer de. Le texte est clair. Tout religieux désireux d'inscrire les membres du personnel de sa maison habiles à voter en avait parfaitement le droit.

Il suffit, du reste, pour indiquer une démonstration pratique de ce droit par l'abus qu'on en a fait, de se rappeler que lors des contestations des listes électorales, le printemps dernier, l'on a prouvé que des agents électoraux ont inscrit des milliers de noms fictifs sur les listes. Ces listes ont dû être rejetées, y compris celles où un taschereau-tiste facétieux avait changé en noms masculins une foule de noms féminins.

Le régime qui a été partie à ce vol (heureusement raté en une certaine mesure) des listes électorales ne semble-t-il pas avoir conspiré pour priver de leur droit au vote des citoyens éminemment honorables? Ne pas oublier, comme l'ont souligné plusieurs de nos correspondants, que les agents du gouvernement avaient eu soin, aux élections de 1931, de manœuvrer de telle sorte que dans un grand nombre de cas le secret du vote s'est trouvé violé et qu'on a su à quel candidat les religieux avaient accordé leur appui.

L'assemblée de l'union nationale à Québec

M. Duplessis promet de rappeler la loi Dillon pour permettre la continuation des poursuites prises en 1931 — Le mariage Taschereau-Bouchard — Mariages avec les trusts — L'annulation de l'élection par acclamation de M. Bercovitch — Le travail du fidèle agent auprès de M. Lacroix — "S'il faut agrandir les prisons, nous le ferons", dit M. Ouellet — Les positions offertes à M. Gouin — La présence des "Jeune-Canada"

Québec, 19 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis, M. Paul Gouin, et leurs principaux lieutenants dans le parti d'union nationale ont tenu une grande assemblée hier soir au Manège Militaire. La vaste salle était remplie. C'était la première fois qu'ils apparaissaient ensemble sur la même estrade.

Voici l'ordre dans lequel les orateurs ont porté la parole: d'abord les présidents conjoints; MM. Ouellet, c.r., organisateur en chef de l'Action Libérale Nationale, député sortant et candidat dans Québec-Est, et Pierre Bertrand, député sortant de Saint-Sauveur; M. le maire Ernest Grégoire, candidat national dans Montmagny; M. Onésime Gagnon; le Dr Philippe Hamel, candidat dans Québec-Centre; M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce; M. Maurice Duplessis, c.r., chef du Parti Conservateur national; M. Paul Gouin, c.r., chef de l'Action Libérale nationale; M. Bernard Hogue, représentant les "Jeune-Canada"; et M. Ernest Ouellet, membre du conseil législatif et ancien ministre dans le cabinet Taschereau.

L'enthousiasme était tel, durant tout le cours de l'assemblée, qu'à maintes reprises les orateurs ont été obligés de prier l'assistance de

se faire moins exubérant, le temps étant limité à cause de la radio. Ce ralliement a pris fin à minuit précis et l'on réclamait encore des discours.

La foule présente à la salle des exercices militaires hier soir, de même que les radiophiles aux écouteurs ont été à même de constater que le maire de Québec, M. Grégoire, n'a pas perdu sa popularité. M. Taschereau et son régime, il va de soi, ont fait le sujet principal des discours.

M. Maurice Duplessis y est allé vivement contre le chef du gouvernement à qui il a reproché son attitude et ses paroles à l'endroit du mouvement Duplessis-Gouin. Le chef conservateur a exposé le but de l'alliance qu'il a contractée avec les actionnistes: renverser le gouvernement qu'il considère une dictature odieuse et néfaste pour le remplacer par une administration honnête, saine, et progressive qui assurera à la population de la province de Québec un développement normal.

M. Duplessis a promis que lorsqu'il sera au pouvoir — il a déclaré la victoire du parti national certaine — il fera tout d'abord adopter une législation pour rappeler la loi Dillon et permettre à ceux qui

avaient pris des poursuites en 1931 de les continuer.

Le chef conservateur a répondu vivement au premier ministre pour sa déclaration au sujet de l'union Gouin-Duplessis et il a accusé le premier ministre d'avoir contracté, lui, des mariages morganatiques avec les trusts.

M. Duplessis a fait un appel spécial à la jeunesse. Orateur suivant, M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, a traité trois points principaux. Le chef actionniste a indiqué trois résultats de la crise actuelle: la centralisation de la population dans les grands centres, la centralisation des richesses et la centralisation industrielle. Il a souligné brièvement les trois remèdes qui doivent être apportés, à son avis, à ces trois maux.

M. Gouin estime que le crédit rural provincial apportera la décentralisation de la richesse tandis que le développement de la petite industrie et de l'industrie moyenne assurera la décentralisation industrielle et que de plus le retour à la terre amènera le décongestionnement des villes.

M. Gouin a insisté aussi sur les conditions qui sont faites aux ouvriers. Le chef actionniste a traité ensuite son cas personnel. Il a admis avoir demandé une position à M. Taschereau, ajoutant que le premier ministre oubliait cependant de dire qu'il lui avait offert ou fait offrir des positions à trois reprises par la suite. Il a terminé en disant que le peuple dirait le 25 qui est le continuateur de la politique de sir Lomer Gouin et d'Honoré Mercier.

Le candidat national dans Québec-Est accusa le premier ministre d'avoir essayé de faire taire un orateur sacré qui parlait dimanche à la radio.

Les "Jeune-Canada" M. Bernard Hogue parlait au nom des Jeune-Canada. Il a dit pourquoi ce groupement non politique appuie le mouvement de l'union nationale. M. Hogue s'appliqua surtout à démontrer combien la crise

(Suite à la page 2)

L'actualité

Moeurs électorales

(Histoire authentique)

Nous sommes l'un des peuples les plus gouvernés — cela ne veut pas dire les mieux gouvernés — du monde. Le gouvernement central, gouvernements provinciaux, gouvernements municipaux, gouvernements scolaires, gouvernements de professions et de métiers, gouvernements de partis... on n'est pas nécessaire de voir clair. Nous jouissons de tous ces gouvernements en attendant les gouvernements en classes, pour contenir des insatisfactions. Et encore rencontre-t-on des gens qui émettent l'opinion que nous n'avons qu'un gouvernement; celui d'une classe, celle des exploités et des profiteurs.

Naturellement, dans un pays libre où règne la sacro-sainte démocratie, on ne peut se donner autant de gouvernements sans se choisir force gouvernants.

Le choix des maîtres de nos destinées amène des élections, car il arrive que plusieurs personnes offrent de se dévouer pour la bonne administration de la chose publique, jusqu'à la dernière piastre... des autres, disent les cyniques. (On fait ce choix en tenant une consultation populaire: ce qui ne veut pas toujours dire qu'en se mettant plusieurs milliers pour choisir le meilleur homme... ou femme, on ne se trompe pas parfois.)

Il faut que le choix se fasse honnêtement. C'est pour cela que furent édictées les lois électorales les plus sévères.

La loi, cela nous rappelle un sermon de Carême de feu Mgr Lafleche des Trois-Rivières, quelque temps après une fameuse élection. Dans ses sermons de Carême il en était rendu à la loi.

Voulant bien faire comprendre sa pensée, Mgr Lafleche procédait par images. "La loi", expliqua-t-il, "ça représente une barrière. Dans les lois humaines, la barrière est construite de telle façon que les petits passent par-dessous et les gros sautent par-dessus".

Nous avons des lois électorales sévères... mais elles sont un peu comme ça.

Il y a moins d'un siècle, dans un comté où avait lieu une élection, quatre citoyens étaient prêts à se sacrifier sur l'autel de la Patrie, pour la bonne administration des biens des héritiers du pays.

Au rang huitième de Sainte-Philomène-des-Glaives, Johnny Cocloet, entrepreneur, décida de mettre un peu d'ordre dans la tenue de l'élection. "Il faut que nous ayons un bon député et qu'il soit choisi honnêtement", annonça-t-il à ses coparotisans réunis en assemblée.

Il leur proposa de le déléguer, lui, Johnny Cocloet, pour aller rencontrer les candidats, et de leur faire rapport sur leur valeur.

A quelques jours de là, il rencontra le candidat, disons steveniste,

lui causa longuement et se fit nommer son représentant pour Sainte-Philomène-des-Glaives... moyennant ses dépenses légitimes... et quelques petits extras.

Le lendemain, il rencontra le candidat bleu, se faisait nommer son représentant, empocha des petits présents pour que les électeurs de Sainte-Philomène-des-Glaives ne commissent pas d'erreur, quand arriverait le jour du vote.

Comme la journée avait été bonne, Johnny poussa une pointe jusque chez le candidat officiel des rouges égarés. Là, la discussion fut longue. Johnny finit par convaincre l'aspirant député qu'en plus d'un petit baril de sirop de bagasse, il fallait aussi payer la journée des voteurs: sans compter qu'à cette époque de l'année, les dames étaient exposées aux rhumes. Il finit par avoir satisfaction, et le rouge écarlate le nomma son représentant à Sainte-Philomène-des-Glaives.

Après deux aussi bonnes journées, Johnny partit lesté d'un paquet de vieux frippes et d'un tas de trente sous, en plus d'un petit baril et d'une couple de caisses.

Retourné chez lui, Johnny courut vite chez l'organisateur du candidat à la barbe rouge teinte indépendante. Il lui dit: "Je suis le représentant des trois adversaires de votre homme. Que me donnez-vous si je vous livre la paroisse?"

L'organisateur, qui a de l'oeil et qui s'y connaît en élection, examina la situation et il convint d'un prix.

Johnny tint sa dernière parole, le jour du vote. Il la tint si bien, que sur moins de 100 votes donnés au moins rouge des deux rouges, il lui lora une majorité absolue de plus de 100 voix sur tous ces adversaires de Sainte-Philomène-des-Glaives.

Et le comté donna à ce dernier une majorité de moins de 100 voix. Vous croyez Johnny satisfait?

Vous vous trompez. Le nouveau député lui doit son élection, et il ne lui a encore rien donné.

On nous rapporte que Johnny se contenterait d'une place: ambassadeur quelque part en Europe, par exemple.

Justement, M. Philippe Roy pense à la retraite, et il reste encore maintes questions fort compliquées à régler, au Vieux-Monde.

Quand on a l'esprit de Talleyrand dans la cervelle... se dirait Johnny, s'il savait lire...

Guillaume PEPIN

Bloc-notes

Le "trust de l'alcool" M. Taschereau se défend avec violence d'être l'ami des trusts. Pour prouver qu'il n'en est rien, il allègue sa lutte contre le trust de l'alcool.

De quoi s'agit-il? De fabrication, de distribution des alcools?

Jadis, il y avait ici une demi-douzaine peut-être de distilleries qui fabriquaient les alcools canadiens, que plusieurs marchands de gros, avec des épiceries, distribuèrent à travers les pays.

A l'heure actuelle, la Commission des Liqueurs est seule maîtresse de la distribution. Elle a substitué aux employés qui autrefois gagnaient leur vie dans les grandes épiceries une troupe de fonctionnaires couronnée par trois commissaires, dont le choix, d'abord commandé, en partie tout au moins, par leur expérience des affaires, relève presque exclusivement aujourd'hui de la politique.

On a fait de la présidence de la Commission l'un des grands postes du pays, supérieur même, du point de vue pécuniaire, à celui du premier ministre de la province, puisque celui-ci ne comporte pas le droit à la pension de retraite.

Est-ce cette centralisation de la vente — cause indirecte et partielle du tout au moins de la disparition de grandes épiceries canadiennes-françaises; — est-ce cette substitution du monopole d'Etat à la vente par les particuliers, que M. Taschereau qualifie de lutte contre le trust?

Quant à la fourniture des alcools canadiens, n'est-il pas vrai qu'elle est pratiquement aujourd'hui entre les mains des frères Bronfman et d'une maison dont le chef est l'un des grands organisateurs du parti ministériel à Montréal?

Est-ce cela aussi que l'on qualifie de lutte contre le trust?

Cette conférence

On ne parle plus guère de la nécessité de la présence de M. Taschereau à la prochaine conférence d'Ottawa, où les représentants des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral discuteront des relations entre le pouvoir central et les provinces. Certains s'avisent parfois d'y revenir.

Rappelons donc simplement que si M. Taschereau estimait sa présence nécessaire là-bas, il n'avait qu'à ne pas faire d'élections et à s'y rendre. Rien ne s'obligeait à faire des élections, et il les a décriées après avoir été prévenu par M. King que celui-ci désirait tenir la conférence aussi tôt que possible.

Si la conférence est retardée, c'est, en partie du moins, à cause de nos élections.

O. H.

Carnet d'un grincheux

L'alliance Taschereau-Bouchard, type du mariage d'amour pur...

Un ministre dit partout qu'il va se battre jusqu'au bout. Cela voudrait-il dire qu'il craint pour ses conseils d'administration? Car il les perdra tous s'il est battu. — à moins qu'il ne passe au Sénat.

L'assemblée de l'union nationale à Québec

(Suite de la 1ère page)

a fait de mal à la jeunesse. Il estime que M. Taschereau n'a rien fait pour aider cette dernière. A son avis, si un seul jeune homme vote pour le gouvernement, c'est un sans-cœur.

L'élection dans Saint-Louis

M. Oscar Drouin a dénoncé ce qu'il a appelé les manœuvres du régime pour empêcher le parti national de mettre un candidat en lice dans le comté de Montréal-Saint-Louis.

Il a annoncé que le parti national prendra immédiatement des procédures pour faire annuler cette élection par acclamation. On a vu l'officier-rapporteur, M. Léon Cresthol, se serrer caché pour ne pas recevoir le bulletin du candidat oppositionaliste, hier.

Les discours à cette assemblée de l'union nationale Duplessis-Gouin étaient irradiés à travers toute la province.

On a donné lecture de plusieurs messages au cours de la soirée. Les nouvelles qu'ils contenaient provoquèrent l'enthousiasme de la foule. La foule était de bonne humeur et elle ne s'est pas fait faute de manifester son approbation aux orateurs et sa désapprobation à ceux qui étaient la cible des discours.

M. J.-E. GREGOIRE

M. Grégoire dit que dans le comté de Lotbinière, on aurait offert au candidat de l'Union nationale, une somme de \$1,000 et une position, s'il avait consenti à ne pas faire le dépôt réglementaire pour la nomination. Il ajoute que dans le comté de Montmagny, où M. Grégoire fait la lutte, on a mobilisé un véritable bataillon d'orateurs, sans compter le whiskey et les promesses, mais que tout cela n'a guère d'effet.

M. Taschereau, dit-il, parle des finances de la ville de Québec, mais il n'a pas expliqué à la population, comment la ville s'était endettée avec les amis politiques du premier ministre.

M. Grégoire dit que le premier ministre et ses collègues nous parlent de la prospérité dont la province jouit actuellement sous leur régime. M. Taschereau, dans son fauteuil de directeur de plusieurs compagnies, de son siège de premier ministre, peut parler de prospérité. Mais qu'il descende dans les quartiers ouvriers, dans les rangs de colonisation; qu'il aille visiter les chômeurs, et il constatera quelle sorte de prospérité y règne.

M. Taschereau, dit le maire Grégoire, consacre la majeure partie de ses discours à faire ce qu'il croit être de l'esprit, au sujet de l'Union des groupes politiques Duplessis-Gouin. Mais s'il aime tant parler de mariages, il pourrait parler du mariage de son organisation politique avec l'organisation de René Dupont. Il y a encore dans les campagnes,

AVIS DE NAISSANCE

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 13 novembre 1935, à M. et Mme Pierre Archambault, née Laure Lachapelle, un fils baptisé Joseph Pierre Denis. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Archambault, grands-parents. Porteurs: Mme J. Emile Lachapelle, grand-mère de l'enfant.

SERVICE ANNIVERSAIRE

LEDUC — Le jeudi 21 courant à 8 heures à St-Louis de Westmount sera célébré un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Alfred Leduc. Parents et amis sont priés d'y assister.

Décès

PAPILLON — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 17 novembre 1935, à l'âge de 24 ans, est décédé Charlotte Papillon, fille de J.-H.-O. Papillon, avocat. Les funérailles auront lieu le mercredi, 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 39, ave Laval, à 8 h. 45, pour se rendre à la chapelle des Sources Maïettes, paroisse de Saint-Louis de France, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de l'inhumation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER — A Montréal, le 19 novembre 1935, décédé à 7 ans, Pierre Léger, enfant bien-aimé de Noël Léger et Germaine Laberge. Funérailles le jeudi, 21 novembre. Le convoi funèbre partira du no 82, rue Agnès, quartier Saint-Henri, à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

CHASSE — A Montréal, le 18, à 41 ans, Maxime-Alphonse Chasse, époux de Gabrielle Guvlin.

GAUTHIER — A Coteau Landing, à 16 ans, Roméo, fils d'Ernest Gauthier et d'Allice Froulx.

GENDREAU — A Montréal, le 17, à 82 ans, Mme William Gendreau, née Mina Lamouche.

GROULX — A Montréal, le 16, à 71 ans, Mme veuve Joseph Groulx, née Caroline Campeau.

LEBLANC — A Montréal, le 17, à 78 ans, Joséphine Gareau, épouse de Nap. Leblanc.

LEFEBVRE — A Ste-Thérèse, le 16, à 76 ans, J.-B. Lefebvre, époux d'Elise Oulmet.

LEMAY — A Montréal, le 17, à 3 ans, Gérard, fils de Lionel Lemay et d'Éveline Trépanier.

LEMIEUX — A Montréal, le 16, à 75 ans, Philias Lemieux, époux de feu Mathilde Laberge.

LEVESQUE — A Montréal, le 16, à 72 ans, Victor Lévesque, époux de feu Georges d'Amour.

LUSIER — A Montréal, le 11, à 52 ans, Mme J.-A. Lusier, née Rébecca Caron.

LUSIER — A Ste-Cécile de Milton, le 17, à 68 ans, Olivier Lusier.

MARTIN — A Montréal, le 17, à 37 ans, Arthur Martin, époux de Marianna Boulanger.

MARTIN — A Montréal, le 17, à 80 ans, Mme Francis Martin, née Marie-Louise Rabreau.

OSTOY — A St-Césaire, le 16, à 78 ans, Adon Ostoy.

QUIMET — A Montréal, le 17, à 83 ans, Anastasie Beluemer, épouse de feu Noël Oulmet.

PAPILLON — A Montréal, le 17, à 24 ans, Charlotte Papillon, fille de J.-H.-O. Papillon.

Tel. Wilbank 7119-7110

de pauvres gens qui avaient passé toute une vie à amasser quelques maigres économies qui ont été englouties par la maison d'un monsieur qui fut dans le temps un ami très couru de certains ministres.

L'orateur ajoute qu'aujourd'hui, grâce à la loi des compagnies, les escrocs peuvent s'installer dans des mobiliers cossus et voler effrontément, sans qu'on les dérange. Il parle ensuite d'une certaine presse complice des trusts, qui a laissé piller la population sans lancer le cri d'alarme. Il y a de ces journaux qui sont écrits en français mais qui ne sont pas au service de notre race.

M. ONESIME GAGNON

M. Gagnon approuve hautement l'alliance Duplessis-Gouin. Comme conservateur authentique, il se réjouit de cette ligue de tous les citoyens soucieux des meilleurs intérêts de la province, afin de mettre fin au régime néfaste qui opprime la province depuis plusieurs années.

Le programme de l'A. L. N. est substantiellement le même que celui du programme élaboré aux deux conventions du parti conservateur, tenues l'une à Sherbrooke, en 1929 et la seconde à Québec, en 1933. Puisque les libéraux de l'Action libérale nationale et les conservateurs dirigés par M. Duplessis professent les mêmes doctrines, poursuivons le même but qui est la chute du régime Taschereau et l'instauration d'une politique vraiment nationale, il est raisonnable qu'ils s'allient pour présenter un front uni. L'alliance devenait non seulement nécessaire, elle devenait une mesure de salut public. La colère des ministres et des journaux ministériels en face de cette alliance est significative; elle a porté au régime un coup mortel dont il ne se relèvera pas.

M. Taschereau et ses collègues feignent de se scandaliser de cette alliance. Mais elle s'est produite en de nombreuses occasions dans notre histoire politique. MacNab et Morin, conservateurs et réformistes s'unirent en 1855 pour former le parti libéral-conservateur, et ce sont parmi les plus beaux noms de notre histoire. De même en s'alliant pour combattre le régime Taschereau, MM. Duplessis et Gouin ne renouent à aucun principe, mais ils luttent pour faire triompher le même idéal d'une politique plus saine, plus large, plus juste et surtout plus humaine, pour assainir la politique provinciale, réformer ses mœurs politiques et surtout placer sa jeunesse.

M. PHILIPPE HAMEL

Il dit que M. Taschereau a une singulière logique. Il s'offusque, il s'indigne de l'alliance Duplessis-Gouin et, dans la même phrase, il offre, lui, M. Taschereau, aux conservateurs de s'unir avec lui contre M. Duplessis. M. Hamel accuse M. Taschereau de ne pas toujours dire la vérité. Ainsi M. Taschereau aurait dit que le gouvernement a payé en pensions aux veuves d'ouvriers accidentés la somme de \$2,500,000. Or l'examen du rapport de la Commission des accidents du travail pour 1934, démontre que l'on a payé \$178,229, ce qui fait une jolie différence.

De même M. Taschereau a affirmé, dit M. Hamel, que le choix du médecin a été enlevé à l'ouvrier accidenté, parce que 50% des indemnités allaient aux médecins et aux hôpitaux. M. Taschereau devrait savoir de fait élémentaire que l'ouvrier reçoit les frais médicaux et d'hospitalisation, à part et en plus de son indemnité. L'explication est donc fautive.

M. Hamel affirme ensuite que M. Taschereau est l'homme lige des trusts.

M. OSCAR DROUIN

M. Drouin, organisateur général, raconte ce qui se serait produit dans le comté Montréal-St-Louis, où M. Peter Bercovitch a été élu par acclamation. Nous avions, dit M. Drouin, un candidat qui est arrivé vers 11 h. et demie, au bureau de l'officier-rapporteur, avec son bulletin rempli, son dépôt, etc. L'officier-rapporteur est obligé, de par la loi, de se tenir au lieu désigné dans sa proclamation jusqu'à 2 heures, pour recevoir les candidatures. Or dans St-Louis, l'officier-rapporteur n'est pas venu, en sorte qu'il a ainsi fait élire M. Bercovitch par acclamation. Des procédures vont être prises immédiatement pour faire annuler cette élection.

M. EDOUARD LACROIX

Je suis opposé au régime Taschereau, dit M. Lacroix, parce que c'est un régime menteur. En 1933,

Docteurs. Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullite—
Instruments de Diagnostic

—Colin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL MA. 2357

le gouvernement dit dans les Comptes publics que la dette est de \$103,000,000, mais dans les mêmes comptes publics on voit que le gouvernement paie un intérêt sur \$128,000,000 de dettes. En 1924, le gouvernement nous dit que la dette publique est de \$118,000,000, mais les comptes publics démontrent qu'on paie l'intérêt, cette année-là, sur \$131,000,000. En 1935, on nous annonce une dette de \$140,000,000, mais on paie de l'intérêt sur \$154,000,000. En plus, malgré des trucs de camouflage, il reste avéré qu'on a fait depuis 1933 \$37,000,000 de déficit.

Administration trop coûteuse

Je suis contre le gouvernement Taschereau, dit M. Lacroix, parce que l'administration coûte trop cher. Le coût de l'administration provinciale, cette année, a été de \$36,100,000 contre \$17,000,000 en 1920, sous le régime Gouin. Cela fait une différence de \$18,000,000 et plus, soit \$1,540,000 de plus par mois, et \$2,133 de plus par heure, jour et nuit, même les dimanches. Ça coûte \$2,133 par heure, de plus par heure, et de 24 terres par jour gaspillé par le gouvernement Taschereau. Je suis contre le gouvernement parce qu'il dilapide notre bien.

Un sou et demi la corde

Ainsi depuis 1930, le département des terres et forêts a vendu 8,000,000 de cordes de bois. Mais après qu'on a payé les arpenteurs, les commis, les sous-ministres, etc., on a encaissé pour ces 8,000,000 de cordes de bois, la somme de \$86,266. Savez-vous ce ça faisait, une fois les commis payés? Un cent et un cinquième par corde pour la province.

Je suis contre le régime à cause du gaspillage. Le ministre de l'agriculture s'en va criant que le p. c. du budget est affecté à l'agriculture. Mais où va-t-il ce argent? Il y a \$1 par \$5 qui va au cultivateur. Et le reste, où va-t-il? On a voté \$15,220,000 pour l'agriculture, en cinq ans. Là-dessus, le cultivateur a eu directement ou indirectement, \$2,229,000. On était allé le reste? On avait payé \$5,500,000 pour les salaires des employés; on avait payé pour les autos des agronomes qui se sont mis sur les chemins pour enseigner à labourer, la somme de \$405,000.

Le travail de l'agence

M. Lacroix dit que dans son comté, le gouvernement Taschereau avait institué une agence pour acheter Edouard Lacroix, député de Beauce.

J'ai été surpris, dit M. Lacroix, d'entendre le premier ministre dire à Victoriaville, qu'il avait trouvé une lettre de M. Gouin. Cette lettre, a dit le premier ministre, n'est pas adressée à moi, mais je vais vous la lire. Or, dit M. Lacroix, moi aussi, j'ai trouvé une lettre, qui ne m'est pas adressée, mais si vous voulez je vais vous la lire, m'inspirant de l'exemple du premier ministre.

La première est adressée à M. L. A. Taschereau, premier ministre, 11 juin. Elle a 8 à 9 pages. Il y est question des divers moyens et manœuvres de marchandage pour acheter le député Edouard Lacroix.

L'agence dit notamment que M. Lacroix reproche au premier ministre d'être directeur de compagnies en même temps que ministre, et surtout d'être directeur du Royal Trust. M. Lacroix, est-il dit, reconnaît que M. Taschereau est travailleur et qu'il a dû avoir beaucoup de travail à cause de la crise, mais il reproche à M. Taschereau de n'être pas sincère. L'agence, qui, dit M. Lacroix, est installée, à côté de chez moi depuis six mois, va rencontrer le frère de M. Lacroix. Plus tard le fidèle agent dit que M. Lacroix reproche au gouvernement d'avoir laissé les cultivateurs aller en banqueroute, de trop dépenser d'argent dans les chemins, de favoriser les contracteurs américains aux dépens des contracteurs canadiens. Mais l'agent voit l'avenir en rose. Il trouve M. Lacroix moins agressif que l'hiver précédent. "Nous sommes à travailler, M. le Dr Auger et moi, à trouver les moyens de sortir M. Lacroix de l'Action libérale nationale". Le tout est signé par un M. Dionne.

Chose étrange, la réponse de M. Taschereau n'était pas adressée à M. Lacroix, mais dit ce dernier, elle s'est aussi perdue.

M. MAURICE DUPLESSIS

Il faut, dit-il, que le régime de M. Taschereau et de ses amis soit rendu bien bas pour essayer de s'attaquer à la réputation de jeunes citoyens qui veulent libérer leur province et leur race de l'oppression qui pèse sur elles. M. Taschereau et certains de ses collègues parcourent la province en disant que MM. Gouin, Drouin et leurs amis veulent obtenir des places. C'est la façon de procéder et de penser, du régime. La seule place que désirent ces patriotes, c'est une place dans le cœur de la population.

Je méprise les injures personnelles que M. Taschereau, certains de ses ministres et ses journaux nous adressent depuis quelque temps. Si vous voulez, nous allons étudier leurs prétentions.

Les contradictions libérales

Lors de l'annonce de l'alliance nationale, tout de suite M. Taschereau et ses journaux ont commencé à nous injurier et à attaquer ce mouvement. Mais alors que le Canada disait que M. Duplessis avait voulu à M. Gouin, le Soleil disait que Duplessis s'était vendu à Gouin. M. Taschereau parlait du grand parti conservateur d'autrefois. M. Perreault, ministre de la Voirie, disait que le parti conservateur n'a jamais rien fait, que c'était un parti arriéré. Le Soleil et le Canada se livrent depuis lors à un concours de contradictions.

La loi Dillon

M. Taschereau parle, à propos de l'alliance Duplessis-Gouin, d'un mariage morganatique, sans "bunco". M. Taschereau a prouvé qu'il n'a ni la magistrature, car avec la loi Dillon, il a assommé le juge et fait monter sur le Banc, les accusés dont il était lui-même. J'en profite pour dire que c'est notre intention de faire adopter une loi, dès les premiers jours de la session, pour révoquer l'inique loi Dillon et continuer les procès.

Alliance en plein jour

Cette alliance que M. Taschereau nous reproche a été faite en plein jour, à ciel ouvert, honnêtement. M. Taschereau s'étonne de la clause par laquelle M. Gouin choisirait les ministres. Ça n'est pas si extraordinaire. Outre l'exemple du gouvernement Macdonald-Baldwin, tout récent, où M. Baldwin se réservait le choix des ministres, on constate par le livre de M. L.-D. David, L'Union des Deux Canadas, l'alliance entre réformistes et conservateurs, avec M. Norbert Morin. On voit aussi que sir John Macdonald s'allia avec Cartier qui eut charge de choisir les ministres.

D'ailleurs si dans l'histoire il n'y avait pas de précédent, il faudrait en créer un si la nécessité l'exigeait. M. Taschereau et ses ministres n'aiment pas que nous soyons francs, que nous disions au peuple, avant la lutte, ce que nous ferons après la lutte.

Nous avons à Québec un gouvernement de dictature, avec un premier ministre qui intervient dans tous les départements. C'est une dictature odieuse, à l'encontre de la constitution et d'une véritable démocratie, la pire que nous ayons connue.

Les mariages de M. Taschereau

Mais puisque M. Taschereau veut nous parler absolument de mariage, que ne nous parlez-vous du mariage de M. Taschereau avec M. Bouchard, imposé à M. Taschereau par M. Nicol? Car c'est M. Nicol qui a imposé à M. Bouchard, son mariage avec M. Bouchard. Lors-que M. Bouchard est venu se faire célébrer au Club de Réforme, c'est M. Nicol qui y représentait le gouvernement.



Supprimez les dépenses et la dette des cheveux et des pellicules.
Kino Petrol
Réduisez le coût de votre chauffage avec VOILAND
Fabricé, vendu et installé par Châleifoux & Fils Ltée
Maison fondée en 1847
Date: Bureau de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal.
Ecrivez pour circulaires.

RITZ-CARLTON
Jeudi, le 21 novembre à 8.45 p.m.
CONCERT DE L'ORPHEON DE MONTREAL
Billets: \$1.10 et \$1.65 (Taxe comprise)
Chez Archambault et chez Willis

Association du notariat canadien

Réunion de l'Association de notaires au Cercle Universitaire, à 8 h. 30. Le conférencier sera Me J.-A. Trudel, des Trois-Rivières, président de la Chambre des Notaires, qui traitera de questions intéressant la profession généralement.

Les conférences de M. Gilson

SUR PIERRE ABELARD, PHILOSOPHE, THEOLOGIE ET HUMANISME
Pierre Abelard, philosophe, théologien et humaniste, tel sera le triple sujet que traitera M. Etienne Gilson, professeur de philosophie médiévale au Collège de France sous les auspices de l'Institut scien-

Mariage Bouchard-Taschereau

Car M. Bouchard avait dénoncé (Suite à la page trois)

COMMERCE DANS L'EMPIRE

BARCLAYS BANK (CANADA)
RÉGIE PAR LA LOI DES BANQUES CANADIENNES



CETTE institution offre un service de banque complet pour le commerce dans l'Empire. Manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs sont cordialement invités à discuter leurs problèmes bancaires d'outre-mer et à profiter des facilités de banque directes qui leur sont offertes par

LE GROUPE DE BANQUES BARCLAY
QUI MAINTIENNT PLUS DE 2900 BUREAUX ET DONT LES RESSOURCES DÉPASSENT \$2,500,000,000

BARCLAYS BANK LIMITED Plus de 2000 Succursales en Angleterre et au Pays de Galles
BRITISH LINEN BANK 209 Succursales en Ecosse
UNION BANK OF MANCHESTER, LIMITED 164 Succursales dans le Nord de l'Angleterre
BARCLAYS BANK (FRANCE) LIMITED 15 Succursales en France et en Algérie
BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS) Plus de 400 Succursales en Afrique et Succursales dans les suivantes: Antilles Anglaises, Palestine, Guyane Anglaise, Égypte, Gibraltar, Malte

ET BARCLAYS BANK (CANADA)
MONTREAL TORONTO
214, RUE SAINT-JACQUES 60, RUE DU ROI OUEST

LIVRES DE LUXE

Un collectionneur offre aux amateurs de beaux livres un choix intéressant d'éditions modernes tirées à petit nombre et présentées dans de luxueuses reliures françaises. Lancaster 4708.

CE SOIR Mendelssohn Choir of Montreal

Harold Eustace Key, Conductor.
Victoria Hall, Westmont
"THE REVENGE" de Stanford
Artiste invité
ALFRED O'SHEA, ténor
Billets: \$1.15 et 60c (taxe comprise)

Entre temps, M. André Fréchet poursuit la série de ses cours sur le meuble, à l'École technique, à Montréal.

PRIX REDUITS FORD

En vigueur AUJOURD'HUI

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS sera en vigueur le premier janvier 1936
LES NOUVEAUX PRIX DES FORDS V-8 basés sur l'Accord sont en vigueur AUJOURD'HUI

Table with 3 columns: Modèle, NOUVEAU PRIX, REDUCTION. Rows include Coupé (5 glaces), Sedan Tudor, Sedan Fordor, Coupé De Luxe (3 glaces), Coupé De Luxe (5 glaces), Cabriolet, Sedan de Tourisme Tudor, Sedan de Tourisme Fordor.

Table with 3 columns: Modèle, NOUVEAU PRIX, REDUCTION. Rows include Livreuse légère, Wagonnette, Livreuse de Luxe, à panneaux, Sedan Livreur.

Table with 3 columns: Modèle, NOUVEAU PRIX, REDUCTION. Rows include 131 1/2" - CAMION 1 1/2 TONNE AVEC CABINE, 157" - CAMION 1 1/2 TONNE AVEC CABINE, 131 1/2" - CAMION 2 TONNES AVEC CABINE, 157" - CAMION 2 TONNES AVEC CABINE, 131 1/2" - CAMION 1 1/2 TONNE A PANNEAU AVEC CABINE (pare-choc AR en plus).

Bien que les modifications des tarifs d'après l'Accord Commercial ne soient en vigueur que le premier janvier prochain, nous tenons à établir DES MAINTENANT les prix des Ford V-8, afin de tenir occupé le plus grand nombre possible d'employés — et pour que ces prix soient bien définis.

ACHETEZ MAINTENANT — BENEFICIEZ DE CES NOUVEAUX BAS PRIX
Ford Motor Company of Canada, Limited

La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
INCORPORATED BY LETTERS PATENTS OF THE PROVINCE OF QUEBEC AS DIRECTORS OF FUNERALS
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

Demain: MERCREDI, 20 novembre 1935

Saint Félix de Valois, double.

Levier du soleil, 7 h. 06.

Coucher du soleil, 4 h. 25.

Levier de la lune, 1 h. 20.

Premier quart, 9 h. 58. 18m. du soir.

Pléiade lune le 19, à 6h. 45m. du matin.

Dernier quart, le 17, 7h. 42m. du soir.

Nouvelle lune, le 25, à 9h. 42m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN -

PLUIE, PUIS INCERTAIN
MAXIMUM ET MINIMUM
aujourd'hui maximum 38.
Minimum aujourd'hui 23.
Même date l'an dernier 33.
BAROMETRE: 1 h. a.m. 30.18. 11 h. a.m.
30.16. Midi: 30.12.
Chiffres fournis par le matron M. P. de
Moult, 300-a, rue Saint-Denis, Montréal.

L'assemblée de l'union nationale à Québec

(Suite de la page 2)

M. Taschereau. Il avait dit que depuis quinze ans le trust électrique nous vole. Il a changé d'opinion pour entrer au ministère du commerce. Voilà un mariage condamnable et répréhensible. Et c'est la différence entre l'alliance de notre groupe et le mariage de MM. Taschereau et Bouchard. Le mariage susdit de M. Taschereau est à base d'intérêt familial au lieu d'intérêt public, à base d'esprit de famille au lieu d'esprit public.

M. Taschereau voudrait-il nous parler de son mariage avec les trusts, alliance néfaste à la province? Des deux mariages, j'aime mieux le nôtre.

Voici un gouvernement au pouvoir depuis quinze ans, avec une grosse majorité en Chambre. Mais il était tellement marié aux trusts qu'il a refusé ou négligé dans les conditions d'affermage, vente des pouvoirs hydrauliques et des domaines forestiers, de stipuler les conditions pour protéger nos gens, nos bûcherons, par exemple. Par sa négligence, par son asservissement aux trusts, il a laissé exploiter nos gens.

Gouvernement Taschereau allié au trust du charbon

M. Taschereau pourrait nous parler du mariage ministériel avec le trust du charbon. Le gouvernement n'a pas voulu une seule poursuite, qui a duré des mois. Le trust a été condamné à \$40,000 d'amende, mais il a réalisé des millions de profits. Il était si bien marié au gouvernement, qu'il a poussé le cynisme jusqu'à augmenter le prix du charbon après les poursuites. N'est-il pas vrai que le gouvernement marié au trust du charbon, loin de poursuivre les directeurs de ces compagnies, a acheté son charbon et son huile de la Canadian Import, l'une des compagnies du trust condamné, qu'il a accordé des exemptions de taxes à la Weaver Coal, l'une des compagnies condamnées? C'est un beau mariage aussi que celui du trust de l'électricité avec le régime. Le gouvernement a adopté des lois qui réduisent les poursuites que les municipalités voudraient avoir. Avant d'arriver à quelque chose, il faudra la permission à la Commission d'électricité, à la Commission municipale, puis au gouvernement. C'est une loi pour électriciser les consommateurs.

L'occasion de pécher

Mais contrairement à une suggestion assez radicale d'un auditeur, M. Duplessis affirmait qu'il ne veut pas la mort des conversions du pécheur et que le meilleur moyen de conversion c'est de l'éloigner de l'occasion prochaine de pécher, c'est-à-dire du pouvoir.

Alliance Duplessis-Gouin

Nous avons formé une fusion à base de patriotisme et de désintéressement; une alliance dans l'intérêt du peuple, pour briser ses chaînes et ce régime d'autocratie, pour donner à la jeunesse, sacrifiée par le régime Taschereau, sa place au soleil. Pour résumer, nous voulons orienter l'administration et la législations provinciales vers la protection et la sauvegarde de la principale richesse, du capital humain, et l'établissement de notre jeunesse. En venant aujourd'hui à Québec, le régime Taschereau nous a cherché au flanc des montagnes déboisées, image du dénuement et de la dilapidation de nos forêts. Et le songeais que l'élection a eu lieu durant ce mois de novembre pour que tout le monde puisse contempler ce spectacle évocateur de notre ruine, pour que le peuple réalise que les élections ont lieu le mois des morts, que le régime actuel est mort à l'intérêt public, au patriotisme et à la clairvoyance et qu'il faut un régime de citoyens qui aiment le peuple, connaissent ses besoins.

M. PAUL GOUIN

M. Gouin dit que partout défiler l'irrésistible vague qui va briser la baraque du régime Taschereau. M. Gouin lit alors un télégramme qu'il vient de recevoir de son comté, où l'on dit qu'à l'assemblée contradictoire tenue hier après-midi à l'Assemblée, M. Gaspard Fautoux qui avait la réplique a été forcé de discontinuer son discours, sous les protestations de la foule.

Ce que nous voulons savoir, tous, c'est de trouver les moyens de sortir de la crise économique qui dure depuis cinq ans déjà. Les trois principaux résultats de cette crise

ont, la concentration de la richesse entre les mains de quelques individus, la plupart des étrangers; la population est cantonnée dans les villes, au détriment du développement rural bien ordonné; enfin, l'industrie est centralisée dans quelques grands centres. Les barons de la finance qui contrôlent les richesses, contrôlent aussi dans une large mesure, la population et l'industrie qui sont entre leurs mains. En somme nous avons actuellement, d'un côté, quelques individus, riches pour la plupart, qui bénéficient d'une prospérité inouïe; d'autre côté des millions de personnes, où l'on peut malheureusement compter la majorité des nôtres, réduits à un véritable esclavage ou qui gémissent dans la misère.

Comment rétablir l'équilibre? Pour cela il faut décentraliser la population, la richesse et l'industrie. Un des meilleurs moyens pour décentraliser, c'est aider à la colonisation, donner le crédit rural et encourager la petite et la moyenne industries.

Le gouvernement Taschereau a fait son cheval de bataille, de la question de colonisation, dont il s'est avisé à la fin de l'année 1934 et qui a commencé à mettre à exécution à la fin de l'année 1935. MM. Taschereau et Vautrin, dit M. Gouin, ont dit que j'avais critiqué le plan Vautrin à tort et à travers. J'ai visité les régions de colonisation, j'y ai constaté de graves lacunes: retard dans la construction des chemins; la classification et le drainage des lots laissent beaucoup à désirer. Enfin, n'en déplaise au premier ministre, on ne saurait, ainsi que l'a bien dit M. l'abbé Moreau, au récent congrès de colonisation: On ne saurait demander à nos gens de faire la colonisation à la mode d'autrefois, car il est juste que les colons bénéficient du progrès. Il est stupide et injuste d'exiger que les colons se donnent un mal infini et inutile, quand ils peuvent raisonnablement exiger le meilleur cours du progrès moderne. L'idéal de M. Taschereau c'est que le colon parte avec la hache sur l'épaule et un sac de farine. Mais ce n'est pas le bon vieux temps, n'y est pas resté fidèle. Il s'est allié un salaire de \$15,500, alors que sir Lomer Gouin, mon père, en recevait \$9,000. Il n'a certainement pas suivi la politique de mon père sur ce point.

\$15,500 contre \$800

Maintenant quelle est la situation des ouvriers des villes? Les uns travaillent et ne gagnent pas suffisamment pour les besoins de leurs familles; les autres chôment et enfin, il y a la classe des incapables et des malades. Les ouvriers qui travaillent ne reçoivent pas des salaires raisonnables, parce que trop souvent les patrons s'arrogent une part trop large comparée à celle des petits employés. Le premier ministre de la province reçoit \$15,500 et les petits employés \$800. Le président de la Commission des salaires reçoit un salaire de \$15,000 par année et il y a une dizaine de petits employés à \$8 par semaine. Le président des Dominion Stores recevait, en 1933, \$19,500, quand les petits employés recevaient \$2.50 par semaine.

Et pendant que les ouvriers reçoivent des salaires de famine, il faut payer des prix exorbitants pour le charbon, l'électricité, etc. Comment remédier à cet état de choses? Etablir des salaires minimums pour toutes les catégories d'ouvriers et de fonctionnaires. Pour briser l'emprise des trusts, on y peut arriver facilement, car il y a des lois qui permettent de poursuivre personnellement des violeurs de la loi fédérale des combines. Pourquoi M. Taschereau ne poursuit-il pas M. Webster? Est-ce parce que M. Taschereau est co-directeur associé de M. Webster à la Sun Life? Pourquoi ne poursuit-il pas le trust de la gazoline? Est-ce parce que son bureau est le représentant légal de la McColl Fronteac et de la Champlain Oil? Pourquoi ne poursuit-il pas les trusts d'électricité? Est-ce parce que son bureau représente le Québec Power, et que son frère est directeur de la compagnie ainsi que son associé, le sénateur Parent?

Reste le cas des chômeurs. M. David, celui qui le directeur du Canada appelle le violoncelle de l'orchestre provincial, a fait une grande découverte, savoir qu'on pouvait faire des travaux. Il y a des routes à construire dans les régions de colonisation et ailleurs, des travaux de tout genre. On dit que ça prend de l'argent. Mais on ne trouve de l'argent pour payer les gros salaires des nombreux commissaires des nombreuses commissions provinciales; on en trouve pour payer \$48,000 de salaires par année à cinq hommes d'une commission. Comment M. Taschereau en trouve-t-il de l'argent pour faire ses élections? Où le prend-il sinon dans le coffre des trusts? Nous prendrons l'argent non pour faire des élections, mais pour faire des travaux utiles.

M. Gouin réfute l'accusation qu'il ferait de la politique par dépit pour une place au musée provincial qu'on lui aurait refusée en 1930. M. Taschereau disait en 1931 que j'étais un bon libéral. Comment concilier ces paroles? Il n'a pas dit qu'en 1931, il a offert à M. Gouin de le nommer à la Cour juvénile comme juge. J'avais 34 ans alors et puisqu'il voulait me nommer juge, il me concédait quelque compétence. Maintenant que j'ai 37 ans, il dit que je ne suis pas bon avocat, que je ne puis choisir des ministres, etc. Il ne dit pas non plus qu'en 1934 il m'a fait offrir à trois reprises, le poste de bibliothécaire, avec traitement et rang de sous-ministre.

Le premier ministre nous prête des motifs intéressés. Mais le sui-

Comment on prépare une élection "honnête", à Montréal

Le cas d'un "télégraphe" qui a voté 38 fois, le 14 octobre — L'organisation du "télégraphe" et le "paquetage" des listes — Recrutement de la bande qui vole les élections — "Envoyez 2 douzaines de bière" — Sous la garde d'agents spéciaux — La part de la police provinciale

A 2 PAR VOIX, CELA PAIE...

On cite de ce temps-ci, avec admiration, chez les organisateurs d'élections, le cas d'un "télégraphe" qui a voté 38 fois pendant la dernière élection de Saint-Jacques, le 14 octobre, sous différents noms. A \$2 par vote, cela lui a fait une journée de \$76. On a tout de suite retenu ses services pour l'élection du 23, dans un autre comté de Montréal.

Un des organisateurs explique comment le bureau central s'y prend pour faire inscrire sur les listes des gens dont les noms servent ensuite aux télégraphes engagés pour la journée de l'élection.

Il y a, dit-il, rue Saint-Denis, une centaine de maisons de pension qui prennent des pensionnaires à la semaine ou au mois. Un nommé Pierre Lambert, par exemple, pensionner pendant trois semaines à tel numéro, rue Saint-Denis, s'en ira à un autre ensuite passer deux semaines, à un troisième encore, après quoi il passera un mois ailleurs, un autre mois chez des voisins, une couple d'autres semaines à un autre endroit et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'année. Au cours de l'année, il aura passé dans une quinziaine de maisons.

L'organisation centrale s'entend avec une cinquantaine de propriétaires de ces maisons de pension pour lui fournir les noms des gens qui ont passé deux semaines ou plus dans leurs établissements.

Ainsi le nommé Pierre Lambert figure sur les registres de quinze maisons de pension différentes, avec un changement d'adresse chaque fois. Il sera donc inscrit au

tant de fois sur les listes électorales avec quinze adresses différentes; s'il y a vingt cas comme celui-là, dans chacune de ces cinquante maisons, cela fait tout de suite, dans une seule année, 15,000 entrées qui serviront à enregistrer 15,000 voix par l'entremise de différents télégraphes le jour d'une élection. Cela, par exemple, rien que pour la rue Saint-Denis. Cela se répète également rue Craig, rue Notre-Dame, d'autres rues où il y a de vastes maisons de pension, bon marché, dont les propriétaires sont affiliés de près ou de loin à l'organisation centrale, et en reçoit chaque année une légère indemnité pour communiquer à l'organisation la liste de leurs pensionnaires, ou le font gratis parce que leur dossier de police n'est pas vierge et que la police provinciale pourrait les arrêter pour vente d'alcool illicite.

On s'imagine facilement que, dans une ville comme Montréal, en trois ou quatre ans, il est possible de porter sur les listes de soixante cent mille nom, qui représentent peut-être au plus un millier de chambreurs. Il arrive souvent qu'à l'élection, ces gens-là ne sont plus en ville; mais leurs noms figurent sur les listes électorales, à différentes adresses, et l'organisation centrale fera voter des télégraphes dans chaque cas.

D'ordinaire, les télégraphes sont réunis la veille de l'élection dans un endroit du bas de la ville, tout près du Palais de Justice où il y a

la police provinciale. Là, les télégraphes, recrutés surtout dans un monde du dernier interlope, sont pour ainsi dire chambrés ou mis en cellule pour la nuit qui précède l'élection, afin de les empêcher d'aller éventer la mèche. D'habitude, les "commandes" des différents organisateurs de comtés montréalais arrivent à des heures fixes. Le préposé à cet échange de remplaçants reçoit ce téléphone: "Un tel qui parle. Envoyez 2 douzaines de bouteilles de bière à tel numéro, rue Georges-Etienne-Cartier. Livrez par voitures, c'est pressé."

Des visites spéciales arrivent à la salle de détention, si l'on peut dire; les télégraphes montent dans ces voitures, sous la garde d'agents spéciaux de la police provinciale, bien armés, qui les conduisent à l'endroit désigné, où les attend quelque'un qui leur donne ses instructions en détail.

Il se trouve parfois que des gens engagés comme télégraphes ne veulent plus marcher à la dernière minute, de peur d'avoir des ennuis sérieux pour faux serment, etc. Ceux-là restent internés ou en cellule jusqu'au soir de l'élection, alors qu'on les met dehors à coups de bottes ou de triques. Quant aux télégraphes, le tarif est de \$2 par voix enregistrée.

Tout cela, qui est exact, fait voir comment le droit de vote s'exerce librement et comment les électeurs montréalais honnêtes sont bafoués par le régime dans une élection comme celle du 25.

M. BERNARD HOGUE

M. Hogue représentant des Jeunes-Canada dit que les Jeunes-Canada, bien que ne poursuivant pas un but politique, ont cru de leur devoir d'appuyer le mouvement de l'Union nationale. Les Jeunes-Canada ont étudié les principes qui doivent diriger les hommes publics, et ils ont étudié l'administration Taschereau. Ils ont été désagréablement surpris. Après bien d'autres, ils ont constaté que le régime Taschereau n'aurait pas décidé les Jeunes-Canada à entrer dans la lutte, ne les aurait pas autorisés à appuyer une opposition qui n'aurait pas offert plus de garanties. Mais l'Union nationale est dirigée par des hommes désintéressés, honnêtes, et ils ont un programme de réformes sociales et économiques qui s'imposent depuis longtemps. M. Duplessis fait la lutte sans relâche depuis des années, et il a fait des sacrifices pour cela. M. Gouin et ses amis ont brisé avec leurs amis et ont mis leurs intérêts en jeu. Ils ont démontré leur sincérité.

M. Hogue dit que la crise matérielle pourra s'atténuer et disparaître en quelques années, mais elle aura des répercussions terribles pour la jeunesse. Dans vingt ans, nous ressentirons encore les effets de la démolition de la jeunesse, du fait que les jeunes ont passé des années et des années, les bras croisés, sans espoir, en proie à tous les vents mauvais. M. Taschereau n'a rien fait pour la jeunesse. Si il l'a fait quelque chose, il a essayé de l'enrôler dans la Jeunesse libérale pour lui enseigner l'art de boire du scotch et faire des discours partisans vides. Tout ce que la jeunesse lui doit c'est le pardon charitable de tout le tort qu'il lui a fait.

M. OUELLET

M. Ernest Ouellet a terminé la série des discours. Je viens, dit-il, d'éprouver, il y a un instant, une des joies les plus vives qui aient pénétré dans mon cœur, en écoutant ce jeune homme qui parlait au nom de la jeunesse de notre province. Et en écoutant ce jeune homme parler du sort tragique de notre jeunesse, de cette jeunesse condamnée à l'oisiveté, à tous les dangers, nous de la génération des 50 ans, laisser un si lamentable héritage, j'ai senti que les responsabilités avaient été les nôtres. C'est pourquoi, je tiens à venir m'excuser de n'avoir pas compris plus tôt l'angoissant problème qui nous affronte, de n'avoir pas été dans le régime Taschereau, rebelle bien avant de m'être déclaré contre le régime abject qui nous mène.

Le problème de la jeunesse, c'est

Le problème d'hier, c'est le problème d'aujourd'hui

Le problème d'hier, c'est le problème d'aujourd'hui et c'est le problème de demain, et il n'en est pas de plus grave et de plus douloureux pour nous qui voyons nos fils s'engager dans cette ère de désespérance où tout horizon leur est fermé. Je regrette que, nous, de la génération des hommes de 50 ans, nous n'ayons que des débris et des ruines à laisser à nos enfants. Nous avons péché envers la jeunesse et envers la race, et je fais publiquement mon mea culpa politique.

Frappons aussi la poitrine des sans-cœur et des trustards qui détiennent le pouvoir à Québec; il y a un gouvernement digne de la réprobation populaire de tout un peuple, celui de Québec. Je veux que ces malfaiteurs publics soient punis, et qu'au lieu du trust qui mène les destinées de Québec, notre Mussolini soit le peuple de Québec lui-même. Le régime a commis envers notre race, envers notre jeunesse, un crime inexpiable. A notre population à qui la Providence avait dispensé des richesses merveilleuses, pour grandir, se développer, on a ravi ces richesses, grâce à un gouvernement qui a songé à ses intérêts avant de songer à l'intérêt public, qui a instauré la prostitution électorale au rang d'une politique, qui a vendu notre patrimoine pour un plat de lentilles, afin d'enrichir quelques amis.

Je veux que les malfaiteurs publics soient punis. S'il faut agrandir les pénitenciers, nous les agrandirons. S'il faut agrandir les prisons, nous les ferons. Et s'il faut dresser des échafauds nous le ferons, pour tressa la cravate qui, le 25 novembre, nous débarrassera de ce régime corrompu.

Il faudra creuser une fosse commune pour enterrer ces turpitudes, ce limon que nous ne pouvons plus tolérer.

A terre les torchons, les guenilles de partis, les drapeaux salis dans la fange de toutes les compromissions honteuses! A terre, les traitres qui ont vendu notre race et l'ont mise à la misère abjecte! A terre, les gens que le grand Honorable Mercier dénonçait aujourd'hui avec des paroles de flamme s'il était aujourd'hui sur cette estrade!

Université de Montréal

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE BIOLOGIE GÉNÉRALE

Le jeudi, 21 novembre, à 5 h. p. m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. Jules Brunel, de l'Institut Botanique, continuera la série des conférences publiques de biologie générale et traitera le sujet suivant: "Les géants du monde végétal." (Avec projections.)

DEMAIN: — Le "Devoir" à dix pages avec des comptes rendus complets de l'Assemblée Duplessis-Gouin à Montréal et de la réunion libérale à Québec, ce soir.

La Politique

Appel de l'union nationale

L'organisation Duplessis-Gouin demande l'aide de tous ceux qui veulent faire "triumpher la cause nationale, soit par leur travail, soit par des souscriptions" — Défi au régime Taschereau de publier les noms de ses souscripteurs

Les quartiers généraux de l'organisation Duplessis-Gouin nous transmettent la déclaration suivante:

La lutte est engagée définitivement. Malgré la conspiration odieuse du régime Taschereau qui, avec l'aide de la haute finance et des trusts, a cherché par tous les moyens, même les moins avouables, à assurer le plus grand nombre possible d'acclamations, les candidats ministériels ont des adversaires dans 88 comtés.

Nous remercions tous les candidats qui ont résisté à toutes les tentatives de nos adversaires et qui ont manœuvré qu'ils ont employées en vue d'escamoter des élections par acclamation contre la volonté de l'électeur.

Les forces oppositionnistes ont entrepris cette lutte dans un état de dénuement complet. C'est la première fois dans l'histoire politique de cette province qu'une campagne électorale s'entreprit avec des fonds prélevés par petits montants chez des citoyens libres, impatients de se débarrasser du joug de l'autocratie.

Nous n'avons aucune objection à publier la liste de nos souscripteurs, qui ne sont affiliés à aucun trust et qui ont donné volontairement une somme à peine nécessaire pour couvrir les frais généraux de l'organisation.

Nous définons M. Taschereau de publier les noms de toutes les personnes qui ont fourni des fonds à sa caisse et de dire quel montant chacun d'eux a souscrit.

Nous le définons de nous dire d'où provient l'argent qui est distribué avec tant d'abondance à chacun de ses candidats.

Nous le définons de nous dire d'où provient l'argent qui a payé la réaction et l'impression de toute la littérature libérale distribuée à la tonne dans tous les coins de la province.

Nous le définons de nous dire d'où vient l'argent pour les annonces que tous les journaux publient.

Nous le définons de nous dire d'où vient l'argent qui sert à payer les postes de radio où se fait une campagne de jour et une campagne de soir.

Quant à nous, nous déclarons solennellement que le peu d'argent dont nous disposons provient de citoyens désintéressés qui contribuent, chacun selon ses moyens, à la lutte qui nous délivrera du régime Taschereau.

Nous sommes absolument indépendants des trusts; ils n'ont rien contribué à la campagne que nous avons commencée et que nous continuerons jusqu'au bout sans eux. Nous ne leur avons rien demandé et s'ils nous avaient offert quelque chose, nous aurions refusé cette tentative de corruption, afin d'être libres de toute atteinte.

Nos adversaires, mis par des intérêts personnels et par l'espoir d'obtenir des faveurs, ont inutilement essayé de nous obtenir secrètement et dans l'ombre, que la finance, les trusts, les entrepreneurs ou toute autre source illégale ne nous servent pas de leur argent.

Nous nous battons pour des principes et des idées, contre les trusts et la finance. Nous nous battons pour le peuple contre ses ennemis, les plus puissants qui n'ont cessé, depuis le début du régime Taschereau, de semer le désarroi dans notre population, de détruire l'ordre économique qui fait partie de notre plus bel actif national. Nous nous battons contre les étrangers qui, dans la plupart des cas, dominent chez nous les puissances d'argent.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui peuvent contribuer à notre succès, qui sera le triomphe de la cause nationale, et nous leur demandons d'aider suivant leurs moyens, dans leur comté respectif, chez leur voisin, soit par leur travail ou par des souscriptions qui pourraient contribuer à défrayer les dépenses absolument nécessaires et légitimes des élections.

Chose étonnante, alors que nos oeuvres de charité sont dans un dénuement complet, le régime Taschereau trouve le moyen de remplir sa caisse électorale à débordement. Nous invitons les gros souscripteurs de M. Taschereau à verser les fonds dont ils disposent à la Fédération des oeuvres de charité et autres institutions de bienfaisance. Ainsi, ils soulageront la misère de ceux qui souffrent, en attendant qu'un gouvernement véritablement national fasse triompher la justice sociale dans notre province.

L'organisation Duplessis-Gouin

MM. Taschereau, Lapointe et Power

Québec, 19. — Ce soir, MM. Alexandre Taschereau, Ernest Lapointe, ministre de la justice, C. G. Power, ministre des pensions, ainsi que les candidats libéraux de la région de Québec, porteront la parole au palais Montcalm.

Les discours seront irradiés, par CKAC, à Montréal, de 8 h. 30 à 11 h.

Ce soir au marché Saint-Jacques

Le ralliement du parti national aura lieu, ce soir, au marché Saint-Jacques. Des haut-parleurs seront installés à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Les discours seront irradiés de 8 h. 30 à 11 h. 30 par C. H. L. P. Voici l'ordre des orateurs: MM. Bernard Hogue, des Jeunes-Canada; F. A. Monk, candidat dans Jacques-Cartier; Thomas Coonan, candidat dans Sainte-Anne; J.-E. Ouellet, c.l.; William Duplessis, Paul Gouin, William Tremblay, candidat dans Maisonneuve; Roger Quimel, candidat dans Verchères; le maire J.-E. Grégoire, de Québec; et Candide Rochefort, candidat dans Sainte-Marie. Tous les candidats de l'île de Montréal assisteront à l'assemblée.

Pour des élections honnêtes

Dans une circulaire à son clergé, Son Exc. Mgr Courchesne dit sa satisfaction des résultats obtenus par la campagne de moralité publique durant les dernières élections et il demande que le même travail soit fait pour les élections provinciales où les questions débattues "auront un caractère plus d'actualité et plus brûlant", où "le danger est plus grand d'une collusion entre les corrupteurs électoraux et ceux qui sont chargés de faire la police de l'ordre public".

Et Son Excellence continue: "Voilà pourquoi nous devons demander à nos comités d'action catholique divers services. Premièrement, ils doivent rappeler au conseil municipal que les engagements pris aux dernières élections fédérales avaient également en vue de protéger notre public contre les désordres de l'alcool et de l'achat des votes, et contre le désordre des violences dans les assemblées politiques de la campagne provinciale. Deuxièmement, ils doivent faire demander encore aux candidats de prendre l'engagement d'honneur déjà pris par les candidats du fédéral."

M. Taschereau au marché Saint-Jacques demain

Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, portera la parole à Montréal demain soir. Le ralliement aura lieu au marché Saint-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst, à 8 heures 15. Les discours seront irradiés de 8 h. 30 à 11 h.

Voici la liste des orateurs qui porteront la parole à l'assemblée dans l'ordre où ils parleront:

MM. Gordon Lacroix, président général de la Jeunesse libérale de Montréal; Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, député sortant et de nouveau candidat dans le comté de Saint-Jacques; L.-A. Taschereau, premier ministre de la province; Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat dans le cabinet fédéral et député de Saint-Jacques aux Communes; Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, député sortant et de nouveau candidat dans Châteauguay; Athanas David, secrétaire provincial, député sortant et de nouveau candidat dans le comté de Terrebonne; C.-J. Arcand, ministre du Travail dans le cabinet provincial, député sortant et de nouveau candidat dans Maisonneuve; Georges Reid, président de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal.

Orateurs hués à Sherbrooke

Sherbrooke, 19. — Les candidats mis en nomination dans Sherbrooke ont tenu hier midi après l'appel nominal une assemblée contradictoire à l'hôtel de ville devant une foule nombreuse. M. Emery Fortier, candidat libéral officiel et député sortant, a été écouté avec attention, mais son adversaire, le lieutenant-colonel Johnny Bourque, candidat de l'Action libérale nationale, a été acclamé avec des transports d'enthousiasme.

M. Joseph Leroux, un militant conservateur bien connu, a été conquis lorsqu'il a attaqué le candidat de l'opposition et M. Bourque a été forcé d'intervenir pour lui permettre de se faire entendre. D'un autre côté, M. Cyrenus Morin, l'adversaire de M. Fortier à la convention, fut hué à son tour lorsqu'il se lança à l'attaque contre le parti libéral, et cette fois, c'est M. Fortier qui intervint auprès de la foule.

Les deux autres orateurs, M. Antonio Drolet, de l'opposition, et M. Charles B. Howard, député libéral fédéral du comté, furent aussi écoutés avec attention. M. le notaire P. P. Dubuc présidait.

Pour consulter le journal

Tous les jours il se présente à nos bureaux des personnes qui désirent consulter la collection du "Devoir", ou des journaux dont nous gardons la série.

On est prié de prendre note que les personnes étrangères au journal n'y sont admises, pour fins de consulter nos collections, que de 3 à 5 heures, l'après-midi, tous les jours, sauf le vendredi et le samedi.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE
Mardi, 19 novembre

Radio — Ondes courtes

Londres — 7.15 p.m. — Bata in the Belt (GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 31.5 m. (9.510 kc.), GSA, 49.1 m. (6.110 kc.), GSA, 49.5 m. (6.050 kc.)

Caracas, Venezuela — 8.30 p.m. — Programme dédié aux clubs de football (FVRC, 51.7 m. (5.800 kc.)

Berlin — 8.30 p.m. — Chansons d'amour allemandes — DJC, 49.8 m. (6.020 kc.)

Montréal — 9.30 p.m. — Tu es Paris — Solistes et orchestre — CJRO, Winnipeg, 48.78 m. (6.150 kc.), CJRX, 23.60 m. (11.720 kc.)

Paris — 10 p.m. — Nouvelles et Bourse — FVA, 25.4 m. (11.710 kc.)

Londres — 10 p.m. — La cathédrale de Canterbury — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 49.1 m. (6.110 kc.) — Description.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

8.45 p.m., Tito Guizar, ténor — Noche Azul (boléro), de Lecuona; Ya No Eres, de Guizar; La donna e mobile (Rigoletto), de Verdi; Negra Quirina (rumba), de Lecuona; Overture et Sicilienne (Cavalleria Rusticana), de Mascagni; Overture (Les Maitres-Chanteurs), de Wagner

8.50 p.m., Lawrence Tibbett, baryton; Orchestre Don Voorhis

10.45 p.m., Post's Gold — Orchestre Victor Bay — Poème, Sarasabue, de Liszt; Au temps d'Elizabeth, de Kramer; Poème; Églogue, de Grieg; Adagio, de Bizet; Strandschen, de Schubert

WJAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.30 p.m., Lady Esther

8.30 p.m., Théâtre

10.00 p.m., Concert Romberg — Overture (Die Fledermaus), de Strauss; Peace to My Lonely Heart, de Romberg; One Step (Nina Ross), de Romberg; May Wine, de Romberg

10.30 p.m., Les grands moments dans l'histoire

WJZ — 391.5 mètres — 760 kilocycles

7.15 p.m., Quatuor Noreman

7.45 p.m., Mario Conzi, baryton

10.15 p.m., Ray Heatherton, baryton, et Lucille Manners, soprano

Des conférences sur le commerce à C.R.C.M.

On vient de commencer, aux stations de T.S.F. de Radio-Canada dans notre province, une série de conférences sur le commerce. Ces conférences se donneront le mardi soir, à 10 h. 30. La première avait été confiée à M. Henry Laurey, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales; son travail fut une remarquable synthèse sur l'objet du commerce. Radio-Canada a placé cette tribune sous les auspices de la Société canadienne pour le développement commercial. Celle-ci se propose d'éclairer les radiophiles sur le rôle, le but et l'action du commerce.

Les autres conférences seront faites également par des spécialistes. Il y en aura encore cinq. A cause de l'intérêt qu'elle a déjà créé dans le public radiophile, on voudra bien se rappeler du jour et de l'heure de cette émission hebdomadaire, à savoir le mardi soir, à 10 h. 30, aux stations suivantes de Radio-Canada: CRCM (Montréal), CRCK (Québec), CRCS (Chicoutimi), CKCH (Hull) et CHNL (New Carlisle).

L'heure provinciale

Programme musical avec le concours du Septuor de l'heure provinciale, et du Quintette vocal comprenant Mme Jeanne Desjardins-Loneragan, et les Commandores de l'Air

8.00 — Causette: "Néo-corporatisme et organisation professionnelle" — M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal

8.15 — Concert

1 — Ouverture: "La Petite Mariée" Ch. Lecocq

2 — Chant:
a) "J'entends le moulin" Arrang. F. Barrière — Mme Jeanne Desjardins-Loneragan, les Commandores de l'Air.
b) "Valse bleuette" Drigo
c) "Dans tous les cantons" Arrang. F. Barrière — Mme Jeanne Desjardins et les Commandores de l'Air.
d) "Sketch — Intermezzo" Reynaldo Hahn
e) "L'Heure Exquise" Reynaldo Hahn — Mme Jeanne Desjardins et les Commandores de l'Air.
f) "Prière (Les Joux de la Madone)" E. Wolf-Ferrari
g) "La bergère et le berger" Arrang. F. Barrière — Mme Jeanne Desjardins-Loneragan, les Commandores de l'Air.
h) "La Blanche-Élisabeth" Arrang. F. Barrière — Mme Jeanne Desjardins-Loneragan, les Commandores de l'Air.
i) "Chopiniana — Pot-pourri sur des œuvres de Chopin" Chopin
j) "Le Septuor de l'Heure Provinciale."

Mercrédj, 20 novembre

Radio — ondes courtes

Melbourne, Australie — 6 a.m. — Australian Broadcasting Commission (Orchestre) — VKIME, 31.5 m. (9.510 kc.)

10.30 a.m. — Land Reclamation, par Natalie Prampolini, sénateur et ingénieur — ZRO, 31 m. (9.635 kc.)

Londres — 6.30 p.m. — Chansons galloises — 8 p.m. — The Cardiff Lyric Singers — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 49.1 m. (6.110 kc.), GSA, 49.5 m. (6.050 kc.)

Londres — 7.15 p.m. — Guess? Half an hour of conundrums — GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 49.1 m. (6.110 kc.), GSA, 49.5 m. (6.050 kc.)

10.30 p.m. — The Decisive Influence of Men History — DJC, 49.8 m. (6.020 kc.)

Londres — 10.15 p.m. — Bata in the Belt (GSC, 31.3 m. (9.580 kc.), GSB, 49.1 m. (6.110 kc.)

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

10.30 a.m., Le Long de la Voie — Musique instrumentale — Marche russe, de Danse russe, de Borikiewicz; Chant élégiaque, de Tschakowsky; La garde russe, d'Elenberg

11.15 a.m., Harmonies contrastantes

1.50 p.m., Concert Miniature

4.00 p.m., Fédération nationale des étudiants américains; Youth To-Day

4.15 p.m., L'Institut de Musique Curtis — Direction Fritz Reiner — Œuvres de Brahms: Variations et fugue sur un thème de Haendel, op. 24; Auf Dem See, Der Grenz zum Abschied, Feidlnsamkeit; Am Sonntag Morgen; An Die Tauben; Sonate no 3 en ré mineur, op. 108

5.00 p.m., Trio vocal "De Ré Mi"

7.15 p.m., Musique hawaïenne

8.00 p.m., Cavalcade de l'Amérique

9.00 p.m., Concert Chesterfield, avec Nino Martini, ténor du Metropolitan Opera — Orchestre et chœur d'Andre Kostelanetz — Orchestre ou chœur; Here's to romance; Believe Me if all those endearing young charms; Rumba; Midnight in Santiago, de Sherrin; Piece de Warren — M. Martini chantera: Lamento Gitano, de Grever; Ce soir, ce soir, chérie, de Françoise; Till I Wake, de Woodford-Finden; Le cœur entend encore (Les pêcheurs de perles), de Bizet

10.00 p.m., Dîner annuel de l'Amicale de l'Université Leligh

10.30 p.m., La Marche du temps

WJAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

7.30 p.m., Nos écoles américaines

7.45 p.m., Les Voix de la Cité

8.00 p.m., One Man's Family

10.00 p.m., Musique Morgan

WJZ — 391.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m., Animal News Club

6.15 p.m., Ensemble Spartan

8.00 p.m., Rendez-vous

9.00 p.m., John Charles Thomas, baryton du Metropolitan Opera — Orchestre Tours — Children of Men, de Russell; Chanson du Toréador (Carmen), de Bizet;

The Blind Ploughman, de Clarke; Little Boy in Blue, de MacFadden; Charming Child, de German; Contrary Mary, de Malotte; Come Unto Me, de Cochen

10.45 p.m., The Kings Guard — Quatuor

11.15 p.m., Quatuor négro

Les maitres de la musique

A leur émission du mercredi, 20, à Radio-Canada, les Maitres de la musique évoqueront la figure du grand compositeur allemand Jean Brahms (1833-1897). Il est l'auteur des Danes hongroises, du Requiem Allemand, de plusieurs symphonies, de nombreux lieds, etc.

Radio-Montréal
MARDI, 19 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert

5.30 Conférence par M. l'abbé Lecavalier, sous les auspices de l'U.C.C. Sujet: Dignité humaine

6.45 Chansonnettes françaises

6.50 Le Père Noël

7.00 L'orchestre de Rex Battie, de l'hôtel Royal York

7.15 Helen Morton, soprano, et William Morton, ténor

7.30 L'Action libérale nationale

8.00 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux

8.30 Concert Packard

9.00 Le parti libéral provincial

11.00 Radio-Journal bilingue

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.45 Charlie Chappell et Cie

8.15 Nouvelles

8.20 Sommaire

8.35 Chansonnettes françaises

9.00 Bugle Call Revue

9.45 Mystère

10.00 Heures

10.00 Les musiciens de Montparnasse

10.15 Entre vous et moi

10.45 La Bourse

11.30 Services rapides

12.00 Heures

12.00 Heure de la gaieté

12.45 La Bourse

12.55 Mercuriales des produits laitiers

1.00 Orchestre

1.10 Conférencier du Rotary Club

2.00 Variétés

2.30 Programme éducatif

3.00 Town Topics

4.00 Quatuor à cordes de Cleveland

4.30 L'École du doux parler

4.45 Three Little Words

5.00 Heures

5.00 Les événements sociaux

5.30 Le programme de la soirée

6.15 Heure de la valse

6.25 Heure récréative

7.30 Heures — Revue sportive

7.05 Dix minutes pour vous, mesdames

MERCREDI, 20 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Musique de concert

5.30 Les Cavaliers de la Salle

6.45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto

6.00 Chansonnettes françaises

6.15 Le Voix de la sécurité

6.30 Le Père Noël

7.00 Orch. Rex Battie, du Royal York

7.15 Miss Marthe Lapointe, soprano, et Miss Gaby Hudson, pianiste

7.30 Le parti libéral provincial

8.00 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux

8.15 Les Romanichels, chœur et orchestre sous la direction de M. Charles Goulet

8.30 Sérénade acadienne

9.00 Première et Nine

9.30 La Petite symphonie d'Alfred Walenstein

CHLP — 286 mètres — 1120 kilocycles

4.55 Sommaire, heure

5.30 Mail-méto

6.00 Raymar

6.15 Bourse des mines

6.30 Radio-annuaire

7.15 Variétés

7.30 Heures

7.30 Le Théâtre du Souvenir

8.00 Le pianiste du foyer

8.20 Rhythm Fantasy

9.00 Amateurs

10.00 Orchestre Dals

10.30 The Four Rambles

11.00 Heures

Réparation de Radios
50¢ par appel
Cdl. 5500
1980 ONTARIO
coin BORDAUX
Ex-gérant de Rogers-
Majestic Corp.

CHAPUIS

10.00 Les Maitres de la musique

10.30 Mart Kenney et son orchestre

10.45 Radio-Journal bilingue

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.30 Cheerful Bartull

7.45 Charlie Chappell et Cie

8.15 Les Troubadours

8.30 Nouvelles

8.35 Sommaire

8.45 Chansonnettes françaises

9.00 Cher auditeur

9.45 Mystère

10.00 Heures

10.00 Entre vous et moi

10.45 La Bourse

11.00 Service rapide

11.30 Variétés

12.00 Heures

12.00 Heure de la gaieté

12.30 Le programme Bee Hive

12.45 Cours de la bourse

12.55 Mercuriales des produits laitiers

1.00 L'actualité féminine

1.15 Pétite Woolery avec orchestre

1.30 Savitz Sérénade

1.45 Ecoutez du Strauss

2.00 Variétés

2.30 Programme éducatif

3.00 Loretta Lee, The Clubmen et orchestre

3.30 Whoo Pincus

4.00 Chansonnettes françaises

4.15 Institut de musique Curtis

5.00 Heures

5.00 Les événements sociaux

5.15 Le capitaine Tempête

6.30 Le programme du foyer

6.15 Nouveautés musicales

6.25 L'heure récréative

7.00 Heures

7.01 Revue sportive

7.05 Programme Georges Laporte

7.15 Le curé de village

7.30 Les bouteilles-train de la radio

7.45 Les deux copains

8.00 Emission Sweet Caporal

8.30 Burns et Allen

9.00 Heures

9.00 Programme amateur Black Horse

10.00 Dans l'air avec Lud Guislin

10.30 Commentaires sur la guerre

10.45 Variétés

11.00 Heures

11.00 Le reporter sportif Molson

11.05 Les nouvelles

12.00 Orchestre

12.30 Orchestre

Scellé

MAPLE LEAF
ANTI-FREEZE ALCOHOL

SEALING AT THE REFINERY FOR YOUR PROTECTION

CONDUISEZ VOTRE AUTO EN toute SECURITE en Hiver

● Afin de VOUS protéger, l'Alcool Anticongelable Maple Leaf est hermétiquement scellé à la raffinerie, en bidons d'un gallon et d'une ninte. Vous êtes maintenant assuré que l'on vous sert de l'Alcool Anticongelable, pur, sans fraude et de haute qualité, partout où est affiché l'emblème Maple Leaf... Cherchez ce gage de sécurité! Cet hiver, faites usage de cet alcool anticongelable pour votre voiture!

Nous vous rappelons aussi que le "Super" Maple Leaf Anticongelable, amélioré, éprouvé et retardé, est maintenant coloré au vert intense, pour prévenir l'adultération. Vous achetez en toute confiance, quand vous vous procurez l'Alcool Anticongelable Maple Leaf!

Exigez Maple Leaf Scellé ou "Super" de votre garagiste ou du poste de ravitaillement.

Service d'Alcoolomètre

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL COMPANY LIMITED
MONTREAL CORBYVILLE TORONTO WINNIPEG

à 8 heures
GRANDE ASSEMBLEE
au marché St-Jacques
Anglo Ontario et Amherst
à laquelle

TASCHEREAU

RINFRET — MERCIER — DAVID — VAUTRIN ET ARCAND

Adresseront la parole

RADIO-DIFFUSION DES DISCOURS SUR

8 h.

CKAC-CHRC-CKCH-CRCS à MINUIT

Montréal Québec Hull Chicoutimi

Ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

Pour avoir le meilleur

BEURRE

et à meilleur compte

NE MANQUEZ PAS D'ALLER CHEZ

Tousignant Frères

Limitée

ONZE MAGASINS

Il y en a un près de chez vous.

(Pour les adresses des magasins et les prix du marché lire la "Presse" mondiale, du "Devoir", le samedi)

Examen de la vue

Lunetterie moderne

Satisfaction garantie

A qualité égale, les prix défient toute concurrence

J.-L. Arthur BOUSQUET, O.D.

Optométriste-opticien

Antérieurement de la Maison Scott et Bousquet

3625, rue St-Denis (près Cherrier)

Tél. PL. 2436

GRATIS

Nous allons à domicile vérifier lampes et radios de toutes marques

P. Landry CH. 6161

3197 ONTARIO EST

Vendeur des nouvelles lampes Radiotrons.

Rhumes — Asthme
Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien

CANADA DRUG CO.
Maison succurselle canadienne-française.

BIBEAU FRERES

Les bijoutiers connus

Spécialité: réparation d'horloges et montres.

2 magasins sur la même rue

305 et 1257
Sainte-Catherine est

REID

Pour vos FOURRURES

1473, AMHERST — Tél. CH. 3181

Marchands de charbon et petits laitiers

De l'Action catholique du 18 novembre:

Nous voudrions envisager ici deux faits.

Nul ne peut nier que le gouvernement provincial ou plutôt le Procureur général ait poursuivi plusieurs membres du trust du charbon. La Cour a déclaré que ce trust avait fait un commerce illégal. Les prévenus durent payer l'amende.

Depuis qu'elles ont payé l'amende, les mêmes compagnies continuent le même commerce illégal... et on les laisse faire.

A Montréal, un petit laitier de Saint-Laurent a été accusé de vendre du lait en bas du prix fixé par la Commission de l'Industrie Laitière. On a porté contre lui pas seulement une accusation, mais 24 pour autant d'infractions commises 24 jours consécutifs.

Nous ne ferons pas à la Commission de l'Industrie Laitière, au Ministère de l'Agriculture, au Gouvernement, au Procureur général, le reproche d'avoir maltraité le petit laitier. Si le prévenu a agi contrairement à la loi 24 fois, on a droit de l'en punir.

Mais pourquoi des compagnies de charbon qui ont été trouvées coupables d'une infraction et qui continuent à commettre la même infraction plusieurs fois par jour sont-elles poursuivies une seule fois? Pourquoi

deux traitements différents? Pourquoi faire tant de misère au petit laitier qui a vendu trop bon marché et tant de complaisance pour les grosses compagnies qui, chaque jour, vendent trop cher leur charbon grâce à une combine jugée illégale?

Une réponse adéquate à ces questions serait de nature à satisfaire la curiosité de ceux qui se tiennent au-dessus des luttes politiques.

L.-P. R.

7 OPTOMETRISTES DIPLOMES

à votre service chez Dupuis

Equipement scientifique et moderne

POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE

Plateau 5151 local 29

Dupuis Frères

865, rue Ste-Catherine est. Montréal

Les fêtes du Collège de Saint-Boniface

De la Liberté, de Winnipeg, Manitoba, numéro du 13 novembre, sous la signature de M. Donatien Frémont:

Les fêtes qui se déroulent aujourd'hui, à l'occasion du cinquantième de l'arrivée des révérends Pères Jésuites au Collège de Saint-Boniface, revêtent une haute signification qu'il est à peine besoin de souligner.

Chez une minorité comme la nôtre appelée à forger sur place ses propres armes de défense, une maison d'enseignement classique occupe une place de tout premier rang. Elle est à la fois un instrument éloquent de notre survivance. Le Collège de Saint-Boniface, envers et contre toutes les difficultés, a rempli sa mission: il nous a fourni les chefs ecclésiastiques et laïques dont nous avions besoin; il a formé plusieurs générations d'hommes

qui ont puissamment aidé à maintenir les cadres de notre groupe français et catholique.

De distingués collaborateurs, — maîtres actuels et anciens élèves de l'institution — ont rappelé ici même tout ce que nous lui devons. Les Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest ne sauraient oublier sans se rendre coupables d'ingratitude. Les cinquante dernières années du Collège sont naturellement de beaucoup les plus fécondes de son existence plus que séculaire. Tout en rendant hommage aux nombreux et vaillants éducateurs de la Compagnie de Jésus qui se sont succédé à la tâche depuis 1885 jusqu'à nos jours, notre souvenir reconnaissant va aussi aux prêtres séculiers, aux Pères Oblats et aux Frères des Ecoles chrétiennes qui se dévouèrent à l'oeuvre maintes fois chancelante. Notre gratitude va surtout au vénérable fondateur: le grand missionnaire Mgr Provencher, qui jeta en terre l'humble semence dont nous avons recueilli les fruits.

Puissent ces fêtes d'un heureux cinquantième marquer une ère nouvelle de prospérité et de succès toujours croissants pour le Collège de Saint-Boniface!

Une dictature de la presse

Du Bien Public, des Trois-Rivières, numéro du 14 novembre, sous les initiales de M. Raymond Duville:

Jamais le dictature de la presse, le bâillement des journalistes ne s'est affiché avec autant de force que depuis la présente campagne électorale. Quand on songe que 80% des lecteurs de journaux quotidiens subissent cette mainmise de l'Etat sur la presse, qu'ils cherchent à se renseigner sur la politique par la lecture de journaux auxquels le parti impose sa doctrine et ses idées, on peut se demander s'il fut une époque dans notre histoire où la liberté d'esprit fut moindre qu'aujourd'hui. Aucune loi mar-

titiale, la plus sévère et la plus auto-critique fut-elle, n'a plus contraint le sentiment d'une population.

Cet asservissement de notre presse quotidienne aux intérêts d'un régime s'est manifesté depuis un mois par un tronçage de textes de discours, par une aliénation de la vérité telles que ceux qui peuvent comparer les comptes rendus des journaux ministériels à ceux des journaux libres qui nous restent ont été révoltés, sinon dégoûtés.

DE FOREST CROSLLEY

ECHEANCES:

Allocations plus généreuses que jamais à l'occasion de notre 20ième anniversaire.

LE BARBEAU LITEE

281 CRAIG OUEST — LA. 1167*

Avec lampes "Métallistes"
Prix, depuis 49.95

MAISON BÉRARD

Successeur de la Cie Royal Silver Plate

Toujours canadienne-française

HIA 9948

FABRICANT DE

Vases sacrés

Experts en Placage d'or et d'argent

Réparations de tous genres

70 CRAIG OUEST

Près terminus des Tramways

Achetez le Purgatif préféré des femmes et des Jeunes filles

LA LIMONADE PURGATIVE KINOT

aux sels de VICHY

Purgatif et laxatif très doux et agréable au goût. N'irrite jamais l'intestin.

En vente dans les pharmacies 25c

AM. 2123 CH. 2193 PHARMACIES

PAQUIN WILBROD

Nous livrons — 10 messagers entièrement à votre service. — Venez ou téléphonez

4500 Papineau 1200 Mt-Royal coin Mt-Royal. coin de Laroche.

Où l'on s'habille bien —

Ernest Meunier

Marchand-Tailleur

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

ACCESSOIRES DE RADIO

PAYETTE

910 BLEURY PL. 4858

POUR VOS VIGNETTES appelez

PHOTOGRAVURE NATIONALE

59 STE CATHERINE OUEST MONTREAL

MARQUETTE 4549

LITHINES

Dr. GUSTIN

font économiquement une délicieuse eau de table et de régime très digestive.

Recommandés contre les maladies de la peau, du foie, de l'estomac, de la vessie et de l'intestin, rhumatisme, goutte et acide urique.

La qualité du produit comparée aux autres est telle que les LITHINES GUSTIN sont inimitables.

En vente dans toutes les pharmacies.

SOIN DES PIEDS

Spécialité: Chaussures pour pieds malades.

HOULE & BLEAU

4561 est. Ste-Catherine
Tél. CL. 7987

MAISON BÉRARD

Successeur de la Cie Royal Silver Plate

Toujours canadienne-française

HIA 9948

FABRICANT DE

Vases sacrés

Experts en Placage d'or et d'argent

Réparations de tous genres

70 CRAIG OUEST

Près terminus des Tramways

Tél. Lancaster 0251

Omer Desjardins

1406 ST-DENIS

Quincaillerie, Plomberie, Chauffage

Peinture, Papier-tenture, Articles sportifs.

Complets et paletots 17.50 et plus

sur mesure

T. BEAUREGARD & CIE

MANUFACTURIERS-TAILLEURS

7905 ST-DENIS, coin Gouard

Tél. DU. 5200

"Mrs Luke"

La fameuse MARMELADE aux nouveaux bas prix

Chez votre épicière ou appelez

WL. 6117



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"
Directrice: Germaine BERNIER

Comme au temps des patriarches

Dans ma famille, on conserve pieusement la simple histoire d'un ancêtre, histoire d'où émane un tel parfum biblique, si j'ose dire, que je voudrais vous le faire respirer en passant... Bible, qui, et dès la première page, Joseph H... qui devait compter dans sa descendance plusieurs officiers français, ne naquit-il pas au lointain Liban? Il était le dernier de huit enfants, dont un futur archevêque. Après une jeunesse rappelant, à force de pureté et de charité, celle de Tobie — à part quelques détails d'affaires, forcément anachroniques, — Joseph, comme lui, se maria. On serait presque tenté de s'en étonner, si, grâce à Dieu, il ne s'était trouvé de tout temps des hommes qui, dignes de monter à l'autel, n'ont été appelés que par un tel parfum biblique. D'ailleurs, celle de Joseph méritait pareil compagnon; le biographe nous la dépeint "semblable à la femme forte de l'Écriture". Et il fallait qu'elle le fût, cette petite Lucie, pour ne pas être effrayée à l'idée de partager l'existence d'un homme réputé très austère. Aussi au point de coucher sur une paillasse et ne jamais accepter de dessert. Par la suite, il observa le jeûne perpétuel et porta un cilice. Il est vrai que, doux aux autres, et à sa femme plus qu'à tout autre, il ne devait garder sagement pour lui seul ses habitudes ascétiques. Par contre, il eut tôt fait de communiquer à Lucie sa bonne agissances. En un pays et à une époque où les hôtels étaient inconnus, ils attirèrent chez eux les voyageurs, à leur donnant, avec l'hospitalité — tradition de famille, puisque leur nom, signifiant "l'hospitalier", surnom en réalité, avait fini par remplacer celui de leurs ancêtres, — des vêtements, de l'argent, et, mieux encore, du travail. Parmi ces étrangers et parmi les gens du lieu, c'étaient aux pauvres honteux que Joseph et sa femme ouvraient le plus volontiers leur bourse et leur maison. Ainsi préféraient-ils, sans le savoir, à une œuvre qui devait être fondée plus tard en Orient, celle des "Pauvres honteux".

Pour l'Œuvre de la Soupe

Le récit de cette belle vie se termine par celui d'une belle mort. Entouré des siens, assisté, selon son plus cher désir, par son fils aîné devenu prêtre, Joseph s'en fut recevoir la récompense des patriarches, là où, éternellement, "le juste croit comme le cèdre du Liban".

Jeanne AZNAVOUR
(La Matson)

Le repas de la Soupe

Il y aura, les 26 et 27 courant, à la salle du Conseil LaFontaine, chez les Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke est, une vente de charité.

Les dames patronnesses, sous la présidence de Madame Léon-Mercier-Gouin ont cherché à organiser une fête qui attirera les amis de l'Œuvre par sa nouveauté et son originalité. L'Œuvre de la Soupe étant dans la pureté, c'est le temps de le dire, il a fallu faire quelque chose de bien sans argent.

Le miracle s'est accompli et grâce à la générosité des dames patronnesses les comptoirs de vente seront magnifiques et les acheteurs trouveront à des prix ridiculement bas des objets ravissants. Ainsi de très belles lampes seront vendues au tiers de leur valeur; des robes du soir, d'une suprême élégance, mises en rafle; le rayon des jouets, spécialement soigné, donnera aux acheteurs l'occasion de se procurer à bon marché leurs cadeaux de Noël, etc., etc.

La bonne cuisine

Recettes anciennes et nouvelles
Tartes aux pommes à la crème cuite

1 chopine de lait, 3 oeufs, 3 cuillères à soupe de sucre, 1 pomme râpée. Baissez les oeufs, ajoutez le sucre, puis le lait. Coulez. Ajoutez la pomme râpée et faites cuire au four dans une abaisse.

Soufflé aux pommes

4/2c. à soupe de petit tapioca; 1/2 c. à thé de sel; 1 tasse de lait chaud; 1-3 tasse de sucre; 1/2 c. à soupe de jus de citron; 3 jaunes d'oeufs bien battus colorés au citron; 3 blancs d'oeufs bien battus; 1 tasse de pomme crue râpée ou de purée de pomme.

Pommes et pêches cuites au four

Pelez, videz et coupez en tranches six pommes. Pelez et coupez

Les nouvelles féminines

Retraite annuelle chez les Sourdes-Muettes

La retraite annuelle des Dames bienfaitrices à laquelle ont cordialement invitées toutes les amies de l'Œuvre des Sourdes-Muettes, commença dimanche, le 24 novembre, à 3 h. précises. Le R. P. Quenneville, C.S.V., en sera le prédicateur. Pour renseignements, appeler: Ma. 7416.

Aux anciennes de Chambly

La supérieure et le conseil de l'amicale N.-D. de Nazareth de Chambly invitent cordialement toutes les anciennes à se réunir au couvent le 25 novembre, à 2 h. 30. Considérez cette invitation comme personnelle.

A l'Alliance canadienne

L'assemblée mensuelle de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec n'aura pas lieu en novembre. Elle sera remplacée par le discours que la présidente Mlle Idola St-Jean fera à la radio, au poste CRAC à 10 h. 15, jeudi soir, le 21 novembre. Toutes les femmes sont priées d'être aux écoutes pour entendre parler des lois qui les affectent.

Chez les Sourdes-Muettes

Chez les Sourdes-Muettes, mercredi, le 20 novembre, à 2 h. 30, il y aura une assemblée du comité exécutif des dames bienfaitrices de l'institution. Tous les membres sont priés d'être présents.

La bonne cuisine

Recettes anciennes et nouvelles
Tartes aux pommes à la crème cuite

1 chopine de lait, 3 oeufs, 3 cuillères à soupe de sucre, 1 pomme râpée. Baissez les oeufs, ajoutez le sucre, puis le lait. Coulez. Ajoutez la pomme râpée et faites cuire au four dans une abaisse.

Soufflé aux pommes

4/2c. à soupe de petit tapioca; 1/2 c. à thé de sel; 1 tasse de lait chaud; 1-3 tasse de sucre; 1/2 c. à soupe de jus de citron; 3 jaunes d'oeufs bien battus colorés au citron; 3 blancs d'oeufs bien battus; 1 tasse de pomme crue râpée ou de purée de pomme.

Pommes et pêches cuites au four

Pelez, videz et coupez en tranches six pommes. Pelez et coupez

Faits et glanes

PALLIATIF

Saint-Saëns, dont on vient de célébrer le centenaire, ne manquait pas d'honneur. Il assistait un soir à la répétition d'une reprise de *Samson et Dalila* à l'Opéra. Le rôle de Dalila était interprété par une chanteuse de plus médiocres, imposée par un ministre. Le directeur se désolait, mais Saint-Saëns se contenta de dire à l'artiste: — Madame, vous avez beaucoup de talent, seulement, vous chantez avec trop de lenteur. Je vous en demanderai de bien vouloir interpréter tous vos airs dans un mouvement beaucoup plus rapide!

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE

Crémazie. — Réunion habituelle à 8 h. 15, au local de la section. Sujets d'intérêt général à discuter.

LE JEUDI 21 NOVEMBRE

Comité régional du centre. — L'assemblée qui devait avoir lieu le jeudi 21 novembre est formellement remise au jeudi 5 décembre.

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE

Iberville. — Séance hebdomadaire à la salle du foyer. Discussion des questions soumises au congrès du 28 novembre.

Le lieutenant-gouverneur à Villa-Maria

Villa-Maria a reçu officiellement son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Mme Patenaude accompagnant Son Excellence.

Robinson CRUOE EST-IL UN PLAGIAT?

On pouvait lire dans *l'Intransigeant* cette curieuse nouvelle: Daniel de Foë, dont le "Robinson Crusoe" enchanta notre enfance, ne fut-il qu'un plagiaire?

Feu Mlle L. Dussault

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Lucille Dussault, de Montréal-Est, fille de M. Léger Dussault et d'Alex. Marcell. Le service funèbre aura lieu à Montréal-Est, mercredi, le 20, à 9 h. 30 am.

Société St-Jean-Baptiste

LE MARDI, 19 NOVEMBRE
Conseil général. — Séance exceptionnelle, à 8 h., au Monument National.

Le roman en images

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Le devoir

Le devoir commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

17. (Suite)
— En fait, René Lautrec est venu en homme privé, à l'insu même de M. Mansour, proposer son aide respectueuse à Mlle Pitt-Aval; mais cela, personne ne l'imaginera.

— Ah! quel ami vous êtes!
— Je l'espère bien... Mais voyons, auriez-vous songé à vendre d'autres bijoux?

— Oui; cette broche-barrette en perles fines également; et puis, et puis... mon émeraude.

La voix de la jeune fille avait un peu tremblé en prononçant les derniers mots. Cette émeraude était un solitaire de la plus belle eau, monté en bague, la seule chose à la-

Le restaurant

La vie passe! Les gens sont pressés! Pour ce monde impatient Eaton a institué son "Business Lunch", déjeuner pour ceux qui travaillent, surtout pour vous messieurs! Vous apprécierez le choix et la qualité des menus, la rapidité du service, et les prix à la portée de tous!

CRIEZ-LE SUR LES TOITS!

André Laurendeau vient de publier aux éditions des Jeunes-Canada un tract intitulé "Notre nationalisme". L'ouvrage, on s'en doute, répond à certaines attaques récentes et tente de réhabiliter ce pauvre nationalisme — le nôtre, pas celui de Mussolini ou de Herr Hitler — à grand fracas condamné.

De par l'importance de la question, le tract vaut la peine que vous le parcouriez attentivement. Il s'agit de choses que vous connaissez, qu'on vous a déjà dites sous une autre forme. Tout le monde sait qu'il ne suffit pas de proclamer une fois pour toutes la vérité, mais qu'il faut revenir à la charge. Comme les autres, ce tract est un aide-mémoire, un renouvellement-patriotique.

Convertis vous-mêmes à l'idée nationale, vous devez encore diriger dans la bonne voie ceux qui vous entourent. Répandez la bonne doctrine, faites lire les tracts des Jeunes-Canada. Celui de Laurendeau vient de paraître: criez-le sur les toits!

On adresse sa commande à Jean-Louis Dorais, 5880, Chemin de la Côte St-Antoine, Montréal: 5c l'exemplaire, 50c la douzaine, \$4.00 le cent. Une brochure à lire et à répandre. Communiqué

Faits divers

Britannicus au Collège de St-Laurent

En matinée: les 28 et 30 novembre
En soirée: le 2 décembre
Prix des fauteuils en matinée: .15 et .50 — Soirée: .75, .50 et .35

Messageur victime d'un bandit

Quatre bandits ont assailli Jean-Paul Brisebois, messageur pour le compte d'une épicerie de la rue Sainte-Catherine est, alors qu'il livrait des marchandises rue Viger. On a volé au jeune homme la commande qu'il allait livrer, six dollars qu'il avait en sa possession et sa bicyclette. Ce genre d'attentat sévit à l'état d'épidémie depuis quelque temps à Montréal.

Accident tragique

Lachute, 19 — Raoul Plouffe, 21 ans, de Lachute Mills, est mort d'une façon tragique dimanche matin. En compagnie de Wilfrid Neveu et de Camille Bélanger, de Lachute Mills également, il était allé faire une promenade en auto dans le voisinage de la Rivière-Perdue. Le conducteur de l'auto, en voulant appliquer les freins, a heurté la carabine qu'il avait posée à ses côtés. Le coup partit. La balle a traversé le siège d'en avant pour frapper ensuite Plouffe, qui était assis sur le siège d'en arrière et l'atteignant à l'abdomen. Plouffe a succombé quelques minutes plus tard.

Société de phthisiologie de Montréal

L'assemblée régulière de la Société de phthisiologie aura lieu à l'endroit habituel: Institut Bruchési, coin de Montigny et St-Hubert, mercredi soir, le 20 courant, à 8 h. 30 très précises.

Sujets traités:

I — Principes directeurs et modes d'action comparés dans nos diverses méthodes collapsothérapiques. — Dr Omer Manseau.

II — Complication inusitée d'un abcès pulmonaire. — Dr J.-A. Vidal.

Vaines recherches

C'est en vain qu'on recherche Eric Yaxley, 45 ans, et son fils, Lindsay, 15 ans, de Dorval, disparus depuis dimanche alors qu'ils étaient partis en chaloupe pour une excursion de chasse en face de Dorval. On craint que leur embarcation n'ait chaviré sur le lac St-Louis.

Le roman en images

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Le devoir

Le devoir commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

17. (Suite)
— En fait, René Lautrec est venu en homme privé, à l'insu même de M. Mansour, proposer son aide respectueuse à Mlle Pitt-Aval; mais cela, personne ne l'imaginera.

— Ah! quel ami vous êtes!
— Je l'espère bien... Mais voyons, auriez-vous songé à vendre d'autres bijoux?

Le lieutenant-gouverneur à Villa-Maria

Villa-Maria a reçu officiellement son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Mme Patenaude accompagnant Son Excellence.

Robinson CRUOE EST-IL UN PLAGIAT?

On pouvait lire dans *l'Intransigeant* cette curieuse nouvelle: Daniel de Foë, dont le "Robinson Crusoe" enchanta notre enfance, ne fut-il qu'un plagiaire?

Feu Mlle L. Dussault

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Lucille Dussault, de Montréal-Est, fille de M. Léger Dussault et d'Alex. Marcell. Le service funèbre aura lieu à Montréal-Est, mercredi, le 20, à 9 h. 30 am.

Société St-Jean-Baptiste

LE MARDI, 19 NOVEMBRE
Conseil général. — Séance exceptionnelle, à 8 h., au Monument National.

Le roman en images

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Le devoir

Le devoir commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

17. (Suite)
— En fait, René Lautrec est venu en homme privé, à l'insu même de M. Mansour, proposer son aide respectueuse à Mlle Pitt-Aval; mais cela, personne ne l'imaginera.

— Ah! quel ami vous êtes!
— Je l'espère bien... Mais voyons, auriez-vous songé à vendre d'autres bijoux?

— Oui; cette broche-barrette en perles fines également; et puis, et puis... mon émeraude.

La voix de la jeune fille avait un peu tremblé en prononçant les derniers mots. Cette émeraude était un solitaire de la plus belle eau, monté en bague, la seule chose à la-

Le restaurant

La vie passe! Les gens sont pressés! Pour ce monde impatient Eaton a institué son "Business Lunch", déjeuner pour ceux qui travaillent, surtout pour vous messieurs! Vous apprécierez le choix et la qualité des menus, la rapidité du service, et les prix à la portée de tous!

CRIEZ-LE SUR LES TOITS!

André Laurendeau vient de publier aux éditions des Jeunes-Canada un tract intitulé "Notre nationalisme". L'ouvrage, on s'en doute, répond à certaines attaques récentes et tente de réhabiliter ce pauvre nationalisme — le nôtre, pas celui de Mussolini ou de Herr Hitler — à grand fracas condamné.

De par l'importance de la question, le tract vaut la peine que vous le parcouriez attentivement. Il s'agit de choses que vous connaissez, qu'on vous a déjà dites sous une autre forme. Tout le monde sait qu'il ne suffit pas de proclamer une fois pour toutes la vérité, mais qu'il faut revenir à la charge. Comme les autres, ce tract est un aide-mémoire, un renouvellement-patriotique.

Convertis vous-mêmes à l'idée nationale, vous devez encore diriger dans la bonne voie ceux qui vous entourent. Répandez la bonne doctrine, faites lire les tracts des Jeunes-Canada. Celui de Laurendeau vient de paraître: criez-le sur les toits!

On adresse sa commande à Jean-Louis Dorais, 5880, Chemin de la Côte St-Antoine, Montréal: 5c l'exemplaire, 50c la douzaine, \$4.00 le cent. Une brochure à lire et à répandre. Communiqué

Faits divers

Britannicus au Collège de St-Laurent

En matinée: les 28 et 30 novembre
En soirée: le 2 décembre
Prix des fauteuils en matinée: .15 et .50 — Soirée: .75, .50 et .35

Messageur victime d'un bandit

Quatre bandits ont assailli Jean-Paul Brisebois, messageur pour le compte d'une épicerie de la rue Sainte-Catherine est, alors qu'il livrait des marchandises rue Viger. On a volé au jeune homme la commande qu'il allait livrer, six dollars qu'il avait en sa possession et sa bicyclette. Ce genre d'attentat sévit à l'état d'épidémie depuis quelque temps à Montréal.

Accident tragique

Lachute, 19 — Raoul Plouffe, 21 ans, de Lachute Mills, est mort d'une façon tragique dimanche matin. En compagnie de Wilfrid Neveu et de Camille Bélanger, de Lachute Mills également, il était allé faire une promenade en auto dans le voisinage de la Rivière-Perdue. Le conducteur de l'auto, en voulant appliquer les freins, a heurté la carabine qu'il avait posée à ses côtés. Le coup partit. La balle a traversé le siège d'en avant pour frapper ensuite Plouffe, qui était assis sur le siège d'en arrière et l'atteignant à l'abdomen. Plouffe a succombé quelques minutes plus tard.

Société de phthisiologie de Montréal

L'assemblée régulière de la Société de phthisiologie aura lieu à l'endroit habituel: Institut Bruchési, coin de Montigny et St-Hubert, mercredi soir, le 20 courant, à 8 h. 30 très précises.

Sujets traités:
I — Principes directeurs et modes d'action comparés dans nos diverses méthodes collapsothérapiques. — Dr Omer Manseau.

II — Complication inusitée d'un abcès pulmonaire. — Dr J.-A. Vidal.

Vaines recherches

C'est en vain qu'on recherche Eric Yaxley, 45 ans, et son fils, Lindsay, 15 ans, de Dorval, disparus depuis dimanche alors qu'ils étaient partis en chaloupe pour une excursion de chasse en face de Dorval. On craint que leur embarcation n'ait chaviré sur le lac St-Louis.

Le roman en images

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Le devoir

Le devoir commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

17. (Suite)
— En fait, René Lautrec est venu en homme privé, à l'insu même de M. Mansour, proposer son aide respectueuse à Mlle Pitt-Aval; mais cela, personne ne l'imaginera.

— Ah! quel ami vous êtes!
— Je l'espère bien... Mais voyons, auriez-vous songé à vendre d'autres bijoux?

— Oui; cette broche-barrette en perles fines également; et puis, et puis... mon émeraude.

se, angle Saint-Laurent et Saint-Zotique. Installation du nouveau conseil présidée par M. Gustave-P. Bélar, président du comité régional du nord.

Notre-Dame du Très Saint-Sacrement. — Séance bimensuelle à 8 h. 15, à la salle Eymard, 4460, rue St-Hubert. Rapport de l'exposition industrielle du centre et de la tombola.

Jacques-Cartier. — Réunion à 8 h. 15, à l'école François de Laval, blvd Bois-de-Boulogne. Travail sur l'histoire du Canada présenté par M. Roland Beaudin.

Notre-Dame. — Assemblée semi-mensuelle à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 426, rue Saint-Sulpice. Questions d'intérêt national à l'étude et commentaires par M. l'aumônier.

Saint-Nicolas. — Réunion régulière à 8 h. 15, à la salle de l'école des garçons angle des rues Lavender et Kelly.

Notre-Dame du Perpétuel Secours. — Assemblée exceptionnelle, à 8 h. à la salle de la station de police. Elections.

Saint-Louis de Gonzague. — Assemblée à 8 h. 15, à la salle de l'école Saint-Louis de Gonzague. Questions d'ordre économique à discuter.

Saint-Joseph. — A 8 h. 30, séance au sous-sol de l'église. Election d'un nouveau conseil. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE

Crémazie. — Réunion habituelle à 8 h. 15, au local de la section. Sujets d'intérêt général à discuter.

LE JEUDI 21 NOVEMBRE

Comité régional du centre. — L'assemblée qui devait avoir lieu le jeudi 21 novembre est formellement remise au jeudi 5 décembre.

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE

Iberville. — Séance hebdomadaire à la salle du foyer. Discussion des questions soumises au congrès du 28 novembre.

Le lieutenant-gouverneur à Villa-Maria

Villa-Maria a reçu officiellement son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Mme Patenaude accompagnant Son Excellence.

Robinson CRUOE EST-IL UN PLAGIAT?

On pouvait lire dans *l'Intransigeant* cette curieuse nouvelle: Daniel de Foë, dont le "Robinson Crusoe" enchanta notre enfance, ne fut-il qu'un plagiaire?

Déjà on savait que la part d'invention était, dans ce livre, assez réduite, de Foë n'ayant fait que reprendre dans ses grandes lignes l'aventure du matelot écossais Selkirk qui, à la suite d'un naufrage, échoua sur l'île déserte de Masatierra, dans l'archipel Juan Fernandez, au large du Chili, et y vécut dix ans dans une condition analogue à celle de Robinson.

Voici que M. Bonner, de l'Université de Stanford, reprenant une théorie émise jadis par Walter Scott, apporte, nous dit-il, la preuve que pour les détails de son roman, de Foë a pillé sans vergogne l'œuvre de Dampier, l'écrivain corsaire qui lui a fourni, entre autres, sous les traits de l'Indien Mosquito, le personnage de Vendredi. Pour construire sa hutte, son canot, etc., Robinson aurait suivi à la lettre les conseils de Dampier... S'il en est ainsi, la part d'imagination personnelle de de Foë se réduit évidemment à peu de chose. Il n'en reste pas moins que Robinson est un chef-d'œuvre.

Feu Mlle L. Dussault

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Lucille Dussault, de Montréal-Est, fille de M. Léger Dussault et d'Alex. Marcell. Le service funèbre aura lieu à Montréal-Est, mercredi, le 20, à 9 h. 30 am.

Société St-Jean-Baptiste

LE MARDI, 19 NOVEMBRE
Conseil général. — Séance exceptionnelle, à 8 h., au Monument National.

Saint-Jean de la Croix. — Assemblée à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Le roman en images

Le "Devoir" commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Le devoir

Le devoir commencera tout prochainement la publication de "Une de perdue - deux de trouvées" de G. de Boucherville — Illustrations de Jules Paquet.

Feuilleton du "Devoir"

UN CARACTÈRE

par THEO D'AMBLENY

17. (Suite)
— En fait, René Lautrec est venu en homme privé, à l'insu même de M. Mansour, proposer son aide respectueuse à Mlle Pitt-Aval; mais cela, personne ne l'imaginera.

— Ah! quel ami vous êtes!
— Je l'espère bien... Mais voyons, auriez-vous songé à vendre d'autres bijoux?

— Oui; cette broche-barrette en perles fines également; et puis, et puis... mon émeraude.

La voix de la jeune fille avait un peu tremblé en prononçant les derniers mots. Cette émeraude était un solitaire de la plus belle eau, monté en bague, la seule chose à la-

consulté dans le temps... Que vas-tu en faire après-demain, dis-tu?

— Le déposer en caution au *Crédit Lyonnais* et obtenir, sur sa valeur, une somme que je voudrais la plus ronde possible.

— Oui-dà, au *Crédit Lyonnais*? Et pourquoi pas chez moi, je te le demande?

— Je n'y aurais jamais songé, puisque M. Pitt-Aval et vous...

— Oui, nous sommes brouillés... C'est l'éternelle chanson de ceux qui ne jugent que par les dehors...

Philippe Mansour devint tout d'un coup très grave et continua, avec, de temps en temps, dans la voix, des inflexions de réelle douleur:

— Nous étions liés comme deux frères. Je te connaissais irascible et violent, mais je passais sur cette humeur qui ne lui enlevait pas de grandes qualités. Or, un jour, il m'a tourné le dos tout à fait, et j'ai cru comprendre qu'il me soupçonnait d'avoir agi contre lui.

Ulcré à bon droit, je cessai de le voir, mais non de penser à lui, gardant exclusivement, quoi que

J'en eusse, le souvenir du Pitt-Aval d'autrefois. J'ai dû me tromper, du reste, quant à ses raisons de renier notre amitié; car, le premier jour de la fête, quand sa fille et lui passèrent près de nous au parc, je lui ai entendu affirmer sa confiance en moi.

"Il n'en faut pas tant pour retourner Philippe Mansour!"

"Cher vieux camarade!" ajouta le banquier comme se parlant à lui-même, tu ne seras pas déçu!...

Puis, très haut cette fois:

— Ecoute, René, c'est moi qui vais garder ces bijoux et verser sur ce cautionnement, et peu à peu, trois cent cinquante mille francs à Mlle Pitt-Aval. Cela suffira momentanément sans doute; mais, si la panique se prolongeait et qu'il fallût davantage, avertis-moi sans hésiter. Je ferai l'impossible pour t'écouter Pitt-Aval d'affaire. J'ai ta parole d'honneur que tout ceci restera entre nous.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 439 rue Notre-Dame est, à Montréal, par "l'Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire: Georges Pailletier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Metal Chair Mfg. Co.
758, Place Victoria,
John F. Topper.

Velma Creams.
J. Miriam Mackey, épouse de
Martin Mackey.

Coopérative du Combustible Enreg.
Joseph-Wilfrid Bisettes.

Wholesale Auto Supplies Co.
5462, Avenue du Parc,
R. St-Germain.

Le Club de Tennis Le Rosemont.
Ancien Masson et 2ème Avenue,
Julien St-Amour,
Chas St-Amour,
Arthur Normandeau.

Cie de Tabacs St-Jacques l'Achigan.
5836 Blvd Monk,
Ls-Philippe Morin.

Lucien-Oscar Terrault.
Epicer,
553 rue Dufresne.

Désinfectant Sardonol et Produits Cousineau.
Arthur Cousineau.

Glyco Sales Co. of Quebec.
Ch. 101, Edifice St-Nicolas,
Lawrence Stuart McCubbin.

Silhouette de Luxe.
Salon de Beauté,
Fernande Guay,
Denise Naud.

Crescent Café.
1360 ouest, Dorchester,
Charles Deourcy Skeets,
John P. English.

Church-Ross Company.
1135, Côte Beaver Hall,
James-Williamson Ross.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 19. (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 1 1/2 d. à 141s. 6 1/2 d.

Cours de l'argent
Londres, 19. (P.A.) — Le cours de l'argent reste ferme à 29 s. 16 d. Montréal, (P.C.) — Le marché de l'argent est ferme. Offres à l'ouverture: nov. 65.93; déc. 65.70; jan. 65.69; fév. 65.78; mars 65.85; mai 66.05; juil. 66.25; sept. 66.45; oct. 66.55.

Cours du sucre
New-York, 19. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.45; jan. offre, 2.18; mars, offre, 2.18; mai, offre, 2.23; juil. offre, 2.27; sept. offre, 2.32.

Nouvelles compagnies
Québec, 19. (P.A.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées à Québec: A. C. Sporting Club, Inc., \$15,000, Montréal; Bardou et Fils, \$15,000, Québec; De Luxe Sales Co. of Canada, Inc., \$20,000, Montréal; Interior Decorators Society of Québec, \$10,000, Montréal; Lachine Oils and Chemicals Corp., \$10,000, Lachine; La lumière Restaurant, Ltée, \$10,000, Montréal; La Maison Blain, Ltée, \$49,000, St-Remi, Qué.; Russell Brothers, Inc., \$9,999, Bristol, Qué.; Société Générale d'Immeubles, Ltée, \$30,000, Montréal; Sports Publication of Canada, Inc., \$20,000, Montréal; Tropiguan Unit Corp., \$50,000, Montréal; White Swan Cleaners, Ltd., \$20,000, Montréal; Berco Trading Co., \$20,000, Montréal; Better Loan and Acceptance Corp., \$5,000, Montréal; Le Petit Paris Shoppe Inc., \$10,000, Montréal; Phil. Cohen, Inc., \$20,000, Montréal.

LE CYCLE COMPLET
L'homme sage et prévoyant pratique l'économie pendant sa vie active. Les banques lui offrent leur service d'épargne.

L'homme sage et prévoyant choisit une société de trust comme exécuteur testamentaire. Par elle seule il prolongera auprès de sa famille, après l'avoir quittée, son rôle bienfaisant.

Sociétés de trust, banques et compagnies d'assurances sur la vie: telles sont les grandes institutions financières dont la fonction sociale est indispensable.

Le Trust Général du Canada met tout son personnel à la disposition de chaque client: inspecteurs, contractants, percepteurs, publicistes, comptables et légistes. Consultez-le à l'un de ses bureaux. Il ne vous en coûte rien et vous y trouvez peut-être avantage.

Trust Général du Canada
112, ouest, rue St-Jacques. 71, rue St-Pierre.
MONTREAL. QUEBEC

Dividendes déclarés

Lake Shore Gold Mines, \$1 par 5 actions, payable le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 7.
W. Hargreaves Mines, 10 sous par action plus boni de 5 sous, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 10 décembre.
Pioneer Gold Mines, 20 sous par action, payable le 2 janvier, aux actionnaires inscrits le 2 décembre.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadian National pendant la semaine terminée le 14 novembre ont été de \$3,541,243, une augmentation de \$438,439.

Cours du café

New-York, 19. (P.A.) — Le marché du café est ferme.
Rio: déc. 4.66-67; mars, offre 4.86; mai, offre 4.96; juil. non coté; sept. 5.22.
Santos: déc. 7.68; mars 7.79; mai, offre 7.84; juil. offre 7.88; sept. offre 7.94.

Les grains

Chicago, 19. (P.A.) — Faute de demande, les cours ont encore fléchi ce matin sur le marché des grains. Les reculs sont de quelques fractions de sou.

Bourse de New York

New-York, 19. (P.A.) — Le marché a été plus vigoureux ce matin. Les alcools, les pétroles, les cuprifères, certaines utilités publiques se sont améliorés. La plupart des gains se réduisent à quelques fractions de sou. Timken Roller Bearing a avancé de 3 points, American Telephone, Pullman, DuPont, Macy, associated Dry Goods, Baldwin priv. de 1 à 2 points.

Les rendements

Alfred Chemical 160 1/2
American Can 143 1/4
American & Foreign Power 7 1/2
American Power & Light 8 3/4
American Smelting 61 60/100
American Water Works 21 20 1/4
American Tel. & Tel. 150 1/2
Anacosta 23 1/2
Atlantic Refining 52 1/2
Auburn 36 3/4
Baldwin Locomotive 15 1/2
Baltimore & Ohio 39 1/2
Bethlehem Steel 11 1/2
Canadian Pacific 20 1/2
Chrysler Motors 87 3/4
Columbia Gas & Electric 14 1/2
Cons. Gas of New York 33 3/4
Continental Can. Co. 97 1/2
Crown Products 70 1/2
Commonwealth Southern 2 1/2
Dumont 145 1/2
Elec. Pow. & Light Corp. 5 1/2
Freight Texas 29 29
General Foods Corp. 33 1/2
General Motors 58 1/2
Gullette 17 1/2
General Electric 39 3/4
Gen. Ry. Signal 38 1/2
Hudson Motors 15 1/2
Int. Tel. & Tel. Co. 113 1/2
Johns Manville 80
Kennebec Copper 28 1/2
Loew's Theatres 53 1/2
Mack Trucks 25 1/2
Montgomery & Ward 39 3/4
Nash Car Co. 17 1/2
National Insult 35 1/2
National Pow. Light 10 1/2
New York Central 25 25 1/2
North American 27 27 1/2
New Haven 21 21 1/2
Packard Motors 6 1/2
Pennsylvania R.R. 29 1/2
Phillips Petroleum 35 1/2
Pub. Serv. of New Jersey 45 1/2
Radio Corp. 10 1/2
Remington Rand 15 1/2
Republic Iron & Steel 20 1/2
Sears Roebuck 67 1/2
Shawmut Ry. 10 1/2
Southern Ry. 15 1/2
Standard Gas & Electric 5 1/2
Standard Oil of New Jersey 49 1/2
Socoony Vacuum Oil 12 1/2
Studebaker 8 1/2
Texas Corp. 24 1/2
Union Pacific 100 1/2
United Aircraft 20 1/2
United Gas Improvement 17 1/2
U. S. Rubber 14 1/2
U. S. Indust. Alcohol 47 49 1/2
U. S. Steel 49 1/2
Vanadium 20 20
Western Union 75 1/2
Westinghouse 95 1/2
Woolworth 38 1/2

Bourse des mines

Cours fournis au "Devoir" par CRANG, BURKE & CO. 222 Notre-Dame ouest, Montréal. Ouv. Haut Bas Midi

Ame 17
Ashley 15
B. C. Pioneer 9 30
Boblo 19
Castle Treth 113 114 113 114
Can. Patricia 203 204 201
Falconbridge 5 60 565 5 60
Granada 20
Hollinger 14 10
Int. Nickel 38 37 1/2
Lake Shore 51 50 50 50 3/4
Macassa 2 74
Can. Malartic 82 1/2 83 82 1/2 83
McIntyre 35 1/2
Noranda 43 1/2 43 1/2
Read Authier 90
Sherr. Gordon 84
Siscoe 2 69
Stadacona 17 1/2 16 1/2 17
Tuck Hughes 4 60
Wright Harg 7 60
Wayside 15
BONS LISTES
Eldorado 1 41 1 40
Home Oil 55
Norden 13 16 13 16
Ventures 1 26 1 25

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 19. P.C. — La moyenne des valeurs des 30 principaux titres d'après la compilation de la Presse Associée.

Hier 73 3/4
Mois dernier 71 3/4
1 an dernier 68 1/2
Haut 1935 49 1/2
Bas 1935 49 1/2
Haut 1934 61 1/2
Bas 1934 45 1/2
Haut 1933 44 1/2
Bas 1933 44 1/2

Les cours moyens à Montréal

Compilations officielles de la Bourse de Montréal

Hier 68 1/2
Mois dernier 68 1/2
1 an dernier 64 1/2
Haut 1935 61 1/2
Bas 1935 61 1/2
Haut 1934 61 1/2
Bas 1934 44 1/2
Haut 1933 44 1/2
Bas 1933 44 1/2

Les obligations

Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE LTÉE. Offre Dem.

Dominion Canada: 5% 15 nov. 1934 102 1/2
5% 1er mars 1937 105 1/2
5% 1er déc. 1937 107 1/2
4% 15 oct. 1937 108 1/2
4% 15 sept. 1940 108 1/2
5% 15 nov. 1941 109 1/2
5% 15 oct. 1942 110 1/2
5% 15 oct. 1943 110 1/2
5% 15 oct. 1944 108 1/2
5% 15 oct. 1945 108 1/2
5% 15 oct. 1946 101 1/2
5% 15 oct. 1947 101 1/2
5% 15 oct. 1948 101 1/2
5% 15 oct. 1949 101 1/2
5% 15 oct. 1950 101 1/2
5% 15 oct. 1951 101 1/2
5% 15 oct. 1952 101 1/2
5% 15 oct. 1953 101 1/2
5% 15 oct. 1954 101 1/2
5% 15 oct. 1955 101 1/2
5% 15 oct. 1956 101 1/2
5% 15 oct. 1957 101 1/2
5% 15 oct. 1958 101 1/2
5% 15 oct. 1959 101 1/2

Avec la garantie de l'Etat: C.N.R. 3% 1944 100 101
C.N.R. 3% 1950 98 99
C.N.R. 4% 1951 108 109
C.N.R. 4% 1957 108 109
C.N.R. 5% 1957 113 114
C.N.R. 5% 1er oct. 1939 115 116
C.N.R. 4 1/2% 1956 110 111
C.N.S. Lin. 6% 1915 110 111

Provinciales et municipales: Ont. Britannique 6% 1947 102 103 1/2
Ville de Montréal 5% 1945 105 106 1/2
Manitoba 6% 1915 113 114 1/2
N.-Brunswick 3 1/2% 1952 109
Be. cat. de Montréal 6% 1937 102 104
Ontario, 5 1/2% 1947 110 111 1/2
Prov. de Québec, 4 1/2% 1953 108 109 1/2
Saskatchewan, 6% 1952 105 106 1/2

Compagnies: Abitibi 5% 1933 99 100 1/2
Beaumont 5 1/2% 1973 99 100 1/2
Bell Telephone 5% 1955 113 114 1/2
B. A. Oil 5% 1945 105 106 1/2
B. H. Power 5% 1950 102 103 1/2
B. C. Power 5 1/2% 1960 104 105 1/2
B. C. Telephone 5% 1960 106 107 1/2
Calgary Power 5% 1950 101 102 1/2
C.P.R. 4 1/2% 1954 96 97
C.P.R. 5% 1954 104 105 1/2
C.P.R. 6% 1952 108 109 1/2
Can. Steamship 6% 1941 40 42
Can. Vickers 6% 1941 79 80 1/2
Dom. Sq. Bldg. 5% 1948 102 103 1/2
Dunlop 6% 1949 97 98 1/2
Duke Price Pow. 6% 1966 104 105 1/2
Famous Players 6% 1948 97 98 1/2
Famous Players 6 1/2% 1948 97 98 1/2
Famous Players 6 1/2% 1950 85 86 1/2
McLaren-Quebec 5 1/2% 1961 70 71 1/2
McCull Frontenac 6% 1949 101 102 1/2
Mont. C. and Mfg. 4% 1947 107 108 1/2
M. L. & P. 5% 1951 107 108 1/2
M. L. & P. 5 1/2% 1957 97 98 1/2
Fed. Grain 6% 1949 84 85 1/2
Mont. Tram 5% 1955 87 88 1/2
Ottawa Valley Power 8% 89 1/2
Power Corp. 4 1/2% 96 97 1/2
Power Corp. 5% 1957 96 97 1/2
Price Bros. 6% 1943 87 88 1/2
Regent Knitting 6 1/2% 1942 105 106 1/2
Quebec Power 5% 1955 104 105 1/2
Roland Paper 5% 1948 104 105 1/2
Eshaw. W. & P. 5% 1970 104 105 1/2
Bshaw. W. & P. 4 1/2% 1970 104 105 1/2
Smith H. 5 1/2% 1955 105 106 1/2
South. C. P. 5% 1955 105 106 1/2
Un. Sec. 5 1/2% 1952 79 80 1/2
West Kootenay P. 5% 1956 108 109 1/2

Rentes françaises: 4% 1918 48 1/2
4% 1920 48 1/2
4% 1922 48 1/2
Crédit national: 3 1/2% 37 1/2
6% 1919 32 1/2
6% 1920 32 1/2
6% 1922 32 1/2

Actions ordinaires: B.A. Oil 80 29 1/2
B.C. Power 60 138 1/2
Bell Telephone 100 30 1/2
Bld. Prod. "A" 100 30 1/2
Calgary Power 120 35 1/2
Can. Mail 120 35 1/2
Can. Northern Power 120 35 1/2
Can. Bronze 200 30 1/2
Can. Converters 400 48 1/2
Can. Cottons 200 30 1/2
Can. Foreign Inv. 100 20 1/2
Dom. Bridge 500 70 1/2
Dom. Glass 500 50 1/2
Imp. Oil 50 21 1/2

Actions de banques: Montréal 800 185 4 3/2
Nouvelle-Ecosse 1200 265 4 3/2
Commerce 800 145 5 3/2
Royaume 800 135 5 1/2
Canadienne Nationale 800 135 5 1/2

Actions de mines: Lake Shore 200 40 1/2
Hollinger 65 14 1/2
Lake Shore 200 36 5 1/2
McIntyre 12 26 1/2
Siscoe 40 7 1/2
Pioneer B.C. 60 4 1/2
Wright Hargreaves 40 7 1/2

Actions privilégiées: Can. North Power 700 114 6 3/4
Can. Bronze 700 118 5 3/4
Can. Cottons 600 100 6 1/2
Can. Fair Mfg. 800 107 7 1/2
Can. Hyd. Elect. 600 45 13 3/4
Dom. Coal 700 140 5 00
Dom. Glass 700 149 4 70
Dom. Paper 700 145 4 50
Goodyear 250 125 5 60
Jamaica Service 700 140 8 75
Mont. Cottons 700 145 4 30
Nat. Breweries 715 44 3 97
Ogilvie 650 104 6 25
Ottawa Power 600 116 5 17
Power Corp. 600 98 6 12
So. Can. Power 600 98 6 06
Tuckett Tobacco 700 145 4 85
Walk. Gooderham 100 18 5 36

Marché des changes: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie: Angleterre, L.S. \$4.86 2-3 \$4.97 3/4
France, franc 80.0392 0.6667
Belgique, belga 0.1390 - 1.711
Italie, lire 0.0526 6.821
Suisse, franc 0.1933 5.209
Hollande, florin 0.402 6.872
Espagne, peseta 0.193 1.381
Suède, cour. 0.268 2.565
Norvège, cour. 0.268 2.565
Danemark, cour. 0.268 2.223
Bret. milreis 0.1196 0.860
États-Unis, dollar \$1.00 - 1 3-16 p.
Allemagne, r.m. 0.2382 4.070

Amélioré d'une fraction

Hollinger, Alcoho. Bathurst, Brazilian, Shawinigan, Power Corp., Quebec Power, Pacific Canadian, Dominion Coal priv. ont amélioré d'une fraction. Le marché a été moins actif ce matin et à quelques exceptions près, les changements se limitent à quelques fractions.

Compilations de la maison L.-G. BEAUBIEN

Ventes Valeurs: 5 Agnew w/Suppass priv. 99 1/2
110 Bathurst 9 1/2
25 Bell Telephone 138 1/2
450 Brazilian 9 1/2
5 Brit. Col. Power "A" 29 1/2
5 Brit. Col. Power "B" 4 1/2
35 Buck Silk 17 1/2
580 Can. Cement 6 1/2
6 Can. Cement priv. 58 1/2
135 Can. Steamships priv. 6 1/2
225 Can. Car. 12 1/2
13 Can. Car. priv. 118
10 Can. Calanese priv. 100
10 Can. Cottons priv. 118
1400 Can. Ind. Alcohol "A" 12 1/2
650 Can. Ind. Alcohol "B" 10 1/2
600 Can. Pacific Railway 12 1/2
350 Cockshutt Plow 8 1/2
10 Cons. Smelters 196
25 Dominion Bridge 31 1/2
120 Dominion Coal priv. 16 1/2
100 Dominion Textile 72
35 Gen. Steel Wares 4 1/2
680 Gypsum L. and Alabastine 6 1/2
180 Howard Smith 12 1/2
210 Howard Smith priv. 108 1/2
230 Imperial Tobacco 13 1/2
460 Int. Nickel 32 1/2
10 Int. Power 38
25 Int. Power priv.

Les candidats à l'élection provinciale du 25

Voici la liste des candidats à élire, le 18 novembre 1935, en nomination pour l'élection provinciale générale de la province de Québec, qui aura lieu lundi, le 25 novembre prochain.

- Abitibi: Hector Authier, (L) Emile Lesage, (C)
Argenteuil: G. Dansereau, (L) J. P. Lacroix, (ALN)
Arthabaska: J. E. Perrault, (L) Etienne Gélinas, (ALN)
Bagot: Cyrille Dumaine, (L) Ernest Benoit, (ALN)
Beauce: Léonce Cliche, (L) Vital Cliche, (ALN)
Beauharnois: L. P. Godbout, (L) D. Sauvé, (C)
Bellechasse: Robert Taschereau, (L) H. Deschênes, (ALN)
Berthier: Cléophas Bastien, (L) Jean Martineau, (ALN)
Bonaventure: P. E. Côté, (L) Jacques Pinaud, (ALN)
Brome: R. F. Stockwell, (L) Dr F. H. Pickel, (C)
Chambly: Alexandre Thurber, (L) Hortensius Béïque, (C)
Champlain: Robert Grant, (L) W. Rousseau, (ALN)
Charlevoix-Saguenay: Edgar Rochette, (L) Ernest Trotter, (ALN)

- Chateauguay: Honoré Mercier, (L) Auguste Boyer, (ALN)
Chicoutimi: Roland Fradette, (L) Arthur Larouche, (ALN)
Compton: W. J. Duffy, (L) J. Sherman, (C)
Deux-Montagnes: Jean Rochon, (L) Paul Sauvé, (C)
Dorchester: J.-P. Giguère, (L) J.-D. Bégin, (ALN)
Drummond: Dr Arthur Rajotte, (L) Joseph Mercier, (C) Léonard Boileau, (L-ind.)
Frontenac: H.-L. Gagnon, (L) Patrice Tardif, (ALN)
Gaspé-Nord: J.-Thomas Côté, (L) Roland English, (ALN) Louis Carrier, (L-Ind.) Roy Sasseville, (L-Ind.) René Mercier, (Ind.)
Gaspé-Sud: Alexandre Chouinard, (L) Bona Arsenault, (C) Wilfrid Malloy, (L-Ind.) Dr C.-Eugène Pouliot, (L-Ind.)
Gatineau: J.-B. Merleau, (L) G.-A. Auger, (ALN)
Hull: Alexis Caron, (L) Rodolphe Moreau, (C) Edmond Laramée, (L-Ind.)
Huntingdon: J. W. Ross, (L) Martin Fisher, (C)
Iberville: Lucien Lamoureux, (L) W. Labelle, (ALN)
Iles-de-la-Madeleine: Amédée Caron, (L) Ovide Hubert, (L-Ind.) Hormisdas Langlois, (ALN)
Jacques-Cartier: A.-R. Demers, (L) F. Monk, (ALN)
Joliette: Lucien Dugas, (L) Antonio Barrette, (C)
Kamourask: Pierre Gagnon, (L) Ernest Soucy, (ALN)
Labelle: L.-M. Grignon, (L) Dr J.-H.-A. Paquette, (ALN)
Lac St-Jean: J. L. Filion, (L) Dr L. Duguay, (C)
L'Assomption: Walter Reed, (L) Paul Gouin, (ALN)
Laval: Joseph Filion, (L) F. J. Leduc, (C) Dr J. Gervais, (L-Ind)
Laviolette: Edmond Tremblay, (L) Romulus Ducharme, (ALN)
Lévis: A. Bélanger, (L) Amédée Gagnon, (L-Ind) J. T. Larochelle, (ALN)
L'Islet: Adélard Godbout, (L) J. E. Thériault, (ALN)
Lotbinière: J.-N. Francoeur, (L) Joseph Rochon, (ALN)
Maskinongé: L. J. Thisdel, (L) J. M. Bourassa, (ALN)
Matane: Dr J. A. Bergeron, (L) François St-Gelais, (C)
Matapédia: J. Dufour, (L) Ferdinand Paradis, (ALN)
Mégantic: J. Lafontaine, (L) Tancrede L'Abbé, (C)
Missisquoi: Anatole Gaudet, (L) Frank Pouliot, (C) Maxime Coupal, (Ind)
Montcalm: Gaétan Daniel, (L) Maurice Tellier, (C)
Montmagny: Fernand Choquette, (L) J. E. Grégoire, (ALN)
Montmorency: L. A. Taschereau, (L) Dr Félix Roy, (ALN)
Montréal-Dorion: J. A. Francoeur, (L) J. G. Bélanger, (ALN)
Montréal-Laurier: Dr Ernest Poulin, (L) Dr Z. Lesage, (ALN) David Wolfe, (T) Dr J. A. Gélinas, (L-Ind)
Montréal-Maisonnette: C. J. Arcand, (L) William Tremblay, (C) A. Gamelin, (T)
Montréal-Mercier: Dr Anatole Plante, (L) Calixte Cormier, (ALN) Odilon Boiteau, (L-Ind)
Montréal-St-Georges: Gordon Hyde, (L) C. E. Gault, (C)
Montréal-St-Henri: J. Moreau, (L) Dr Z. A. Côté, (L-Ind) W. E. Lauriault, (ALN)
Montréal-St-Jacques: Irénée Vautrin, (L) J. H. L. Auger, (C)
Montréal-St-Laurent: Joseph Cohen, (L) Thomas Coonan, (C)
Montréal-St-Louis: Peter Bercovitch, (L)
Napierville-Laprairie: J. E. Charbonneau, (L) Hercule Riendeau, (ALN) Arthur Lancôt, (L-Ind)
Nicolet: Alexandre Gaudet, (L) Emery Fleury, (C)
Papineau: A. St-Amour, (L) Roméo Lorrain, (ALN)
Pontiac: E. C. Lawn, (L) Alfred Howard, (ALN) P. H. McCann, (L-Ind)
Portneuf: Dr Pierre Gauthier, (L) Bona Dussault, (ALN) A. Paquet, (C-Ind)
Québec-Comté: Frank Byrne, (L) Horace Phillippon, (ALN) A. Auclair, (L-Ind)
Québec-Centre: J. Samson, (L) Dr F. Hamel, (ALN)
Québec-Est: Eugène Marquis, (L) Oscar Drouin, (ALN)

- Québec-Ouest: Charles Delagrave, (L) Harry S. Quart, (C)
Richelieu: J. C. A. Turcotte, (L)
Richmond: S. E. Desmarais, (L) Albert Gaudreau, (C)
Rimouski: Dr L. J. Moreault, (L) A. Dubé, (ALN)
Rivière-du-Loup: Léon Gasgrain, (L) Alfred Dionne, (ALN)
Roberval: Gonzague Potvin, (L) Antoine Castonguay, (ALN) J. E. N. Boivin, (L-Ind)
Rouville: Laurent Barré, (C) Edmond Robert, (L)
St-Hyacinthe: T. D. Bouchard, (L) Octave Auclair, (ALN)
St-Jean: Dr A. Bouthillier, (L) P. Trahan, (ALN)
St-Maurice: J. A. Frigon, (L) Dr Marc Trudel, (ALN)
St-Sauveur: A. Drolet, (L) P. Bertrand, (C) Samuel Grégoire, (L-Ouvrier)
Shefford: R. R. Bachand, (L) Hector Choquette, (ALN) W. Bullock, (L-Ind)
Sherbrooke: E. H. Fortier, (L) J. Bourque, (ALN)
Soulanges: J. V. A. Farand, (L) Elzéar Leduc, (C)
Stanstead: A. J. Bissonnet, (L) Roland Beaudry, (ALN) William St-Pierre, (Ind)
Témiscamingue: Oscar Desjardins, (L) J. A. Raymond, (Ind) J. E. Piché, (L-Ind) Donat Goulet, (L-Ind) N. E. Larivière, (ALN)
Témiscouata: Alphonse Beaulieu, (L) Dr L. F. Dubé, (ALN)
Terrebonne: A. David, (L) Hermann Barrette, (C)
Trois-Rivières: Léon Lajoie, (L) Maurice L. Duplessis, (C)
Vaudreuil: Elzéar Sabourin, (L) Dr L. Bellemare, (C) J. Allan Bray, (L-Ind)
Verchères: Félix Messier, (L) Roger Ouimet, (ALN)
Westmount: Alan Mitchell, (L) C. A. Smart, (C)
Wolfe: T. H. Lapointe, (L) Henri Vachon, (ALN)
Yamaska: R. Dumaine, (L) Antonio Elie, (C)

- Yamaska: Elie, 1931, Elie, 154.
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

- Yamaska: Elie, 1931, Elie, 154.
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

- Yamaska: Elie, 1931, Elie, 154.
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

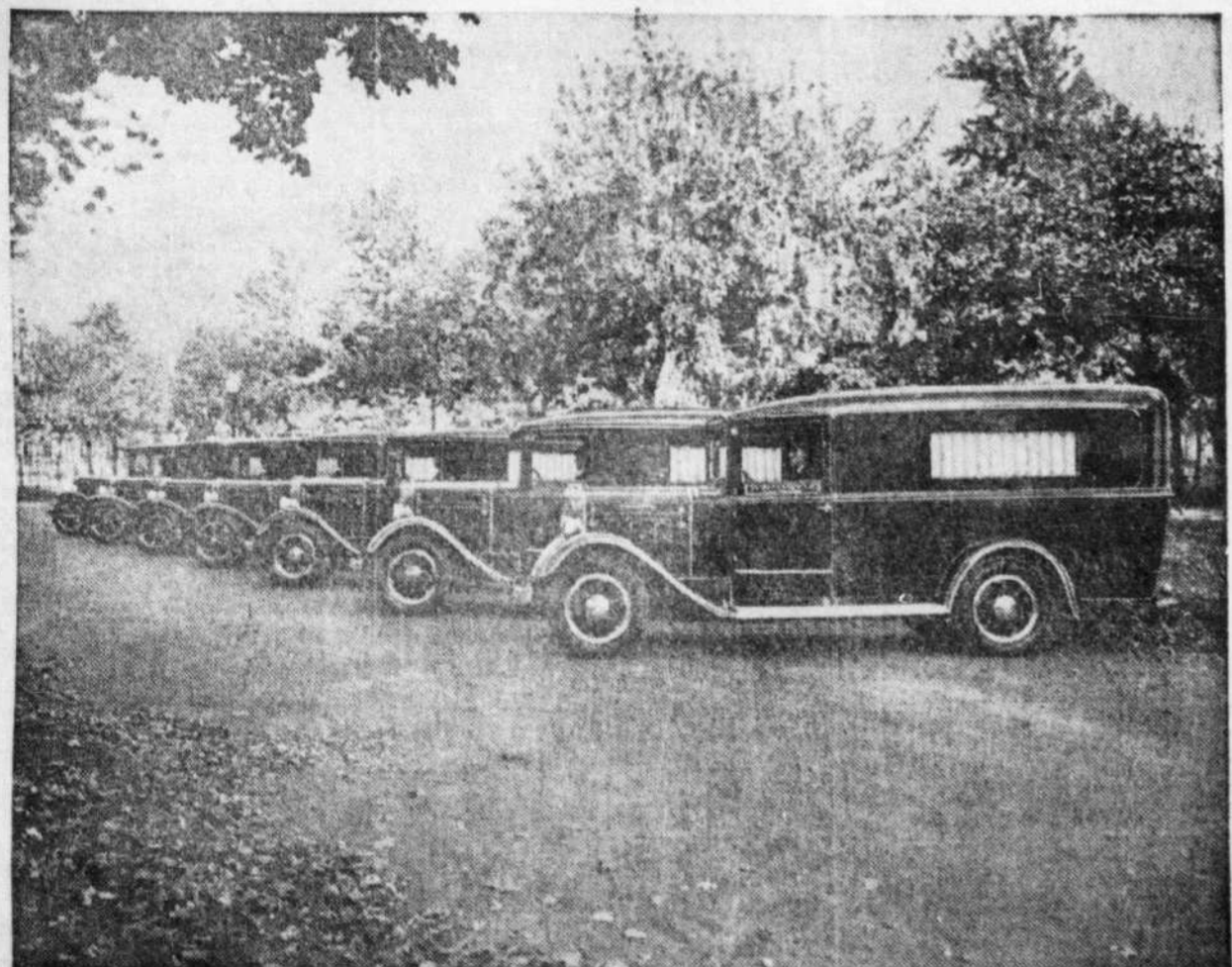
- Yamaska: Elie, 1931, Elie, 154.
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

chez DUPUIS GRANDE VENTE A UN DOLLAR Une des subaines qui vous attendent mercredi
PLATEAU PL 5151 local 202
CHEMISES POUR HOMMES (avec collet à même ou 2 faux cols)
L'un des plus beaux assortiments de chemises que vous ayez encore vus vous est offert à cette vente mercredi. Marchandise nouvelle et fraîche venant directement du manufacturier. Très belle qualité de broadcloth blanc uni ou dessins fantaisie. 13 1/2 à 17 — chacune
DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine) Plateau 5151 — Local 202
Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

M. Taschereau à Château-Richer
L'accord réciprocaire va nous ramener la prospérité, dit le premier ministre, et il en remercie M. King
Château-Richer, 19 (C.P.) — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a été mis officiellement en nomination hier dans le comté de Montmorency. C'est la dixième fois que le premier ministre posait sa candidature dans ce comté où il fut élu pour la première fois en 1909. M. Taschereau a comme adversaire le Dr Félix Roy, candidat du parti Duplessis-Gouin. Une grande assemblée a été tenue dans la salle paroissiale par les partisans du premier ministre, tandis que le Dr Roy tenait sa propre assemblée un peu plus loin.
Le premier ministre a rappelé le travail qui a été accompli dans les différents départements de son administration, celui des terres et forêts, qui a développé nos pouvoirs d'eau, celui de la voirie qui a dépensé 150 millions de dollars, celui de l'agriculture, où l'on a organisé des systèmes d'agriculture, des écoles d'agriculture; celui de la colonisation qui a placé cinq mille colons cette année.
M. Taschereau a déclaré ensuite que la province de Québec va retirer beaucoup du traité de réciprocité qui assure un marché de 130 millions de consommateurs aux produits agricoles de chez nous.
"Comme Canadien, comme patriote et comme premier ministre, a dit M. Taschereau, c'est du fond du cœur que je dis à M. King: merci. Vous avez travaillé pour les nôtres. Ce que M. Bennett n'a pas fait dans cinq ans, M. King l'a fait dans un mois. J'en suis heureux pour la classe agricole, parce que ce traité va nous ramener la prospérité..."
M. Taschereau promet de donner de l'ouvrage à la population et non pas seulement des "secours directs". Il déclare que dans tous les contrats du gouvernement, on inscrira une clause obligeant les entrepreneurs à donner aux ouvriers des salaires d'au moins 25 cents de l'heure. M. Pierre F. Casgrain a dit quelques mots après M. Taschereau. Les autres orateurs furent MM. Paul Taschereau et Frederick Hecker.

WISER'S OLD RYE WHISKY
85¢ 9 Ans de barrique
FLACON DE 10 ONCES 25 ONCES \$2.00 40 ONCES \$3.00
UN PRODUIT CORBY'S
DISTILLATEURS RÉPUTÉS DEPUIS PLUS DE 77 ANS
Trans-Canada Film
Distributeur de Projecteurs et Caméras Cinématographiques
HARBOUR 6915 - 517 Blvd St-Laurent
MONTREAL
Mendelssohn Choir
Le Mendelssohn Choir de Montréal présentera un beau programme au Victoria Hall, Westmount, le 20 novembre. Harold Eustace Key est le directeur de la Chorale. Percy M. French à l'orgue.

SERVICE A DOMICILE



Cette enfilade de fourgons somptueux, et d'un cachet que l'on ne voit nulle part ailleurs, devient l'expression d'un culte et évoque la mission délicate que ces voitures ont à remplir quotidiennement.
Au nombre de sept, ces fourgons font partie intégrante du service de La Société Coopérative de Frais Funéraires, 302 est, rue Ste-Catherine, et leur somptuosité ne distrait pas la pensée de leur destination: ils ont la dignité et le décorum qui caractérisent ce service. A cette fin, ils ont été fabriqués d'après les plans fournis par la Société elle-même.
L'idée maîtresse qui préside à toute l'organisation de La Société Coopérative de Frais Funéraires, c'est de rendre hommage aux défunts. Ce souci se révèle jusque dans les moindres détails des obsèques auxquelles elle préside. La tenue même de ses chauffeurs dénote une formation soignée et toute d'ordonnance, selon l'esprit de la Société Coopérative. Ainsi, lorsqu'on les voit au volant de leur voiture, on constate que ces hommes s'en vont remplir un devoir et qu'ils s'en acquittent avec une conscience qui se traduit même jusque dans l'allure modérée avec laquelle ils conduisent.
La Société Coopérative de Frais Funéraires, unique en son genre, s'honore de favoriser le culte des défunts et de mériter la gratitude des familles en deuil, de leur aider à rendre en toute sérénité les derniers devoirs à leurs chers disparus.